



VIOLENCE DANS LES STADES

Le huis clos est-il la solution miracle ?

page 17

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1550 Mercredi 18 avril 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SUITE AUX FORTES INTEMPÉRIES À TISSEMSILT

Effondrement de 10 bâtisses à Theniet El-Had

Page 24

A LA FAVEUR DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DU CNT

ALGER ET TRIPOLI SOLIDENT LEURS DIFFÉRENTS

Lire en page 3



CAMPAGNE ÉLECTORALE Front El Moustakbal veut actualiser le dispositif législatif

● Le programme national du nouveau parti du Front El Moustakbal (FM - Avenir) ambitionne d'actualiser le dispositif législatif et réglementaire du pays "en conformité avec l'authenticité du peuple algérien et en symbiose avec son développement sociétal, économique et culturel".

Lire en page 4

PANNEAUX D'AFFICHAGE VIDES, PEU D'ENGOUEMENT DES ÉLECTEURS À ALGER

Un début de campagne électorale raté



Lire en page 6

CONTREBANDE À GHARDIA

778 téléphones mobiles saisis à Berriane

Lire en page 24

GRÈVE DES GREFFIERS ET DES CORPS COMMUNS

Les tribunaux fortement perturbés

Lire en page 6

MOUVEMENT CULTUREL BERBÈRE

Des évolutions et des revendications encore

Lire en page 6



11.000

personnes ont été tuées dans les violences qui secouent la Syrie depuis la mi-mars 2011, a indiqué, lundi, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

250

oliviers ont été détruits, lundi, par des colons israéliens dans le village de Beitlélou, à l'ouest de Ramallah en Cisjordanie, dans les territoires palestiniens occupés, ont rapporté les médias citant des sources palestiniennes.

100

tornades ont frappé le centre des Etats-Unis ces 2 derniers jours, provoquant la mort de six personnes dans l'Oklahoma (Sud) et d'importants dégâts matériels du Texas jusqu'au Wisconsin, selon les médias américains.

Djoudi aujourd'hui au Maroc



Le ministre des Finances, Karim Djoudi, participe depuis hier et ce, jusqu'à aujourd'hui, à Marrakech (Maroc), aux travaux des assemblées annuelles des institutions financières arabes, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. En marge de ces assemblées, M. Djoudi prendra part aux travaux de la 3e réunion du Conseil des ministres arabes des Finances, précise le communiqué. Il participera également aux

travaux de la 2e réunion du Conseil de supervision du compte spécial relatif au financement des PME dans les pays arabes, ajoute la même source. Les assemblées des institutions financières arabes portent, notamment, sur les moyens de renforcer la coordination entre les pays arabes aussi bien dans l'élaboration des politiques financières que dans le renforcement des investissements inter-arabes.

Les arnaques sur Internet se perfectionnent



Les faux mails annonçant un gain à une loterie ou un héritage contre le paiement d'une taxe apparaissent aujourd'hui comme des tentatives naïves et gentillettes. Les messages électroniques visant à faire visiter des pages internet falsifiées afin d'y recueillir des mots de passe (phishing) manquent aussi de plus en plus leur cible. Faux amis Ces derniers mois, une arnaque plus perfide via Facebook a piégé nombre d'internautes. Modus operandi : les criminels viennent s'immiscer parmi les amis de leurs victimes sur le réseau social après avoir volé l'identité d'une personne. Ils parviennent ainsi à collecter d'importantes informations personnelles sur tout un groupe d'individus. Ils peuvent, par exemple, regrouper ceux ayant fréquenté les mêmes écoles ou ceux ayant passé des vacances ensemble. Se glissant alors dans l'identité de l'un des amis, les criminels font croire à leurs cibles qu'ils ont été victimes du vol de leur passeport et de leur argent à l'étranger et ont un urgent besoin d'un transfert de fonds. Afin de rendre leur courriel crédible, ils utilisent des données personnelles en faisant référence à des connaissances communes ou certains souvenirs.

Portes ouvertes sur le Service national

Des journées "portes ouvertes" sur le Service national sont organisées depuis, hier, à travers le territoire national à l'occasion de la célébration du 44e anniversaire de la création de ce service, a annoncé le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Les portes ouvertes, qui se poursuivront jusqu'au 23 avril, visent à "consolider le lien Armée-Nation et faire connaître aux citoyens, notamment les jeunes, leurs devoirs et droits vis-à-vis du Service national", indique la



même source. Ainsi, une exposition expliquant les procédures et

répondant aux questions et préoccupations des jeunes Algériens sera au menu de

cette manifestation. Ces portes ouvertes ont, par ailleurs, pour objet de "mettre en exergue l'importance que revêt la participation des jeunes du Service national dans les réalisations de l'Algérie indépendante". Cette rencontre vise également à démontrer "le rôle efficace" des jeunes du Service national en matière d'aides aux citoyens lors des catastrophes naturelles à travers l'exposition de photos et la projection de films documentaires qui reflètent ces actions.

Saisie de 50 qx de kif traité à Saïda

Les services de la Gendarmerie nationale de Saïda ont procédé, dans la nuit de dimanche à lundi, à la saisie de 50 quintaux de kif traité dissimulés à bord d'un camion de transport de légumes, a-t-on appris auprès du commandant du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. La drogue a été saisie lors d'un barrage de contrôle dressé dans la commune de Sidi Boubekeur (nord de la wilaya) où la fouille du camion provenant de la wilaya de Mascara en direction du sud-est du

pays a permis la découverte de la drogue dissimulée au milieu d'un chargement d'oignons. L'opération a permis l'arrestation des passagers du camion originaires de la wilaya de Tiaret. Une enquête a été ouverte sur cette affaire, la première du genre traitée par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Saïda. Quelque 13 quintaux de kif traité avaient été saisis l'année dernière par ces mêmes services dans la wilaya de Naâma.



La Maison-Blanche aux Caraïbes !

Le week-end se tenait une réunion des dirigeants du continent américain dans la petite localité de Turbaco. Pour souhaiter la bienvenue à Barack Obama, un habitant de la ville a décoré sa maison aux couleurs de la Colombie et des Etats-Unis et a affiché des portraits du président américain, son idole. Silvio Carrasquilla aime Barack Obama et ne s'en cache pas. A l'occasion du sommet des Amériques qui se tenait ce week-end à Turbaco, près du port de Carthagène, l'homme a transformé sa maison en véritable mosolé à la gloire du président des Etats-Unis. Sous des airs de petite Maison-Blanche, Silvio a accroché plusieurs drapeaux américains et colombiens ainsi que des portraits d'Obama et des slogans tels que : "Bienvenue à Tubarco, Obama". Le chef d'Etat américain est son idole, il représente, selon lui, "un exemple, il a affronté l'impossible en se présentant à la tête de la première puissance du monde, lui qui n'avait ni pouvoir, ni argent, ni la bonne couleur". C'est "un espoir pour tous nos frères". Silvio Carrasquilla a, lui aussi, la fibre politique puisqu'il est le fils d'un élu municipal et qu'il a été élu plus jeune maire de Colombie en 2004, à l'âge de 23 ans. Les grandes étapes de la vie de Barack Obama sont célébrées par Silvio. Le jour de son élection, il a organisé un faux scrutin, et a gardé précieusement les 1.400 bulletins en faveur du président. Lors de l'attribution du Prix Nobel de la paix d'Obama, il a fait s'envoler des dizaines de colombes. Il a même composé une chanson intitulée sobrement "Obama".

D
I
X
I
T

Louisa Hanoune :

«Vous êtes en mesure de transformer le 10 mai en un référendum pour que la prochaine APN soit une véritable assemblée à même de consacrer la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice et l'égalité entre les citoyens.»

A LA FAVEUR DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DU CNT

Alger et Tripoli soldent leurs différends

La visite du président du Conseil national de transition (CNT) libyen, Mustapha Abdeldjalil, aura permis d'aplanir les différends entre les deux pays après une période de froid diplomatique née de la révolution qui a renversé l'ex-leader libyen, Mouammar Kadhafi. Une visite qui aura, par là même, confirmé la réconciliation entre l'Algérie et la Libye après un échange de rencontres bilatérales au niveau ministériel, mais aussi de haut niveau, puisque le président Abdelaziz Bouteflika et le président du CNT libyen se sont déjà rencontrés au Qatar en novembre dernier.

PAR MOKRANE CHEBINE

Ainsi, les visites du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, puis de celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia en terre libyenne, suivies de celle effectuée par le ministre libyen de l'Intérieur à Alger, ont balisé les contours du rapprochement entre les deux voisins. S'il est vrai cependant que les nouvelles autorités libyennes ont lâché beaucoup de lest quant à l'animosité qu'elles entretenaient envers l'Algérie au lendemain de la chute du régime de Kadhafi, il n'en demeure pas moins que l'Algérie a émis nombre d'engagements allant dans le sens d'accompagner la Libye et la soutenir dans sa difficile transition, notamment sur le plan sécuritaire. En effet, les déclarations de



Le président Bouteflika en compagnie de Mustapha Abdeldjalil.

Mustapha Abdeldjalil à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat renseignement on ne peut mieux sur la volonté de la Libye de consolider ses relations avec l'Algérie. "Nous apprécions la position humanitaire de l'Algérie d'accueillir les familles notamment les femmes et les enfants mais restons convaincus qu'elle n'abritera pas ceux qui représentent une menace pour la sécurité de la Libye", a affirmé le président du CNT, à propos des membres de la famille Kadhafi accueillis par l'Algérie, notamment Aïcha, la fille de l'ex-président, qui avait exacerbé la polémique entre les deux pays à travers ses sorties médiatiques fracassantes. En guise de contrepartie, l'Algérie assistera la Libye dans la formation de ses différents corps de sécurité. Il s'agit, selon le président du CNT,

Libye par le soutien du gouvernement algérien sur cette question sachant que la Libye est encore en phase de création et de préparation des dispositifs des gardes frontières et de sûreté nationale". Et d'ajouter que "nous avons ainsi convenu que ce qui constitue une menace pour la Libye par le financement ou la subversion n'aura pas de place dans les territoires algériens", annonçant dans la foulée la signature de prochaines conventions juridiques en perspective de l'extradition de «personnes qui feront l'objet de poursuites pénales». Par ailleurs, l'Algérie et la Libye ont convenu de renforcer leur coopération pour combattre les fléaux du terrorisme, du crime organisé, du trafic d'armes et de drogue, de la migration

clandestine et de la contrebande. "L'Algérie s'est engagée à ne pas permettre que son sol soit utilisé pour menacer la sécurité et la stabilité de la Libye, de même que la Libye s'est engagée à ne pas permettre l'utilisation de son sol pour menacer la sécurité et la stabilité de l'Algérie", lit-on dans un communiqué commun sanctionnant la visite de Mustapha Abdeldjalil à Alger.

Une feuille de route pour relancer la coopération

L'Algérie et la Libye ont convenu d'élaborer un plan d'action, de fixer des objectifs fondamentaux réalisables dans un délai bien déterminé et de définir les priorités dans le domaine de la coopération bilatérale. Les deux pays ont convenu, selon le communiqué final qui a sanctionné la visite officielle en Algérie du président du CNT libyen, Mustapha Abdeldjalil, de "reprenre l'action à travers les mécanismes régissant la coopération entre les deux pays, à compter de la réunion du comité de suivi en vue de procéder à une évaluation globale des relations bilatérales dans divers domaines de coopération, de définir les priorités, d'élaborer un plan d'action et de tracer des objectifs fondamentaux réalisables dans un délai bien déterminé". Les deux parties "se sont félicitées des résultats des visites échangées entre les ministres et hauts responsables des deux pays, qui favorisent la consolidation de leurs relations dans divers domaines". Les deux parties ont appelé, dans leur communiqué, "à la dynamisation du cadre juridique régissant les relations bilatérales, insistant sur la nécessité d'établir une coopération sérieuse et efficace dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, du commerce, de l'investissement et la garantie d'un climat favorable aux projets de partenariat et d'investissement".

M. C.

CAPACITÉS DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les déficits des pays africains relevés

PAR INES AMROUDE

Plusieurs pays africains ont un "sérieux déficit" dans leurs capacités de lutte contre le terrorisme et les crimes connexes qui demeurent une menace pour la paix, la stabilité et la sécurité notamment dans la sous-région du Sahel, a indiqué, hier, à Alger le directeur du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), Francisco Caetano José Madeira.

«Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il existait un déficit sérieux en moyens de lutte antiterroriste dans plusieurs pays africains», a précisé M. Madeira à l'ouverture d'un cours sur l'"analyse du renseignement opérationnel" au profit de 30 participants venus de 13 pays africains, organisé au siège du CAERT avec l'appui de la police fédérale d'Allemagne (BKA).

Le déficit se traduit, à travers l'"insuffisance de capacité pour lutter contre le terrorisme, le nombre réduit d'officiers de renseignement parfaitement informés et le manque de moyens pour la collecte du renseignement et l'analyse", selon le responsable du CAERT.

«Tous ces éléments, nécessairement indispensables, sont utilisés pour prévoir les menaces terroristes et élaborer les plans d'action pour les juguler», a notamment soutenu M. Madeira.

Il a constaté également une carence dans la protection des infrastructures et sites sensibles essentiellement dans la région du Sahel, appelant à renforcer l'appareil judiciaire dans les pays de cette sous-région pour lutter efficacement contre le terrorisme et les réseaux du crime organisé.

Il a indiqué, en outre, que le terrorisme et les crimes connexes "continuent de

représenter une grave menace à l'unité et l'intégrité territoriale des Etats du Sahel".

M. Madeira a relevé ainsi différents défis que les pays du Sahel devront relever, telles les conséquences de la crise libyenne ayant généré une circulation d'armes de tous calibres et un retour d'éléments armés dans la région.

Il a, dans ce contexte, rappelé les derniers événements que connaît le nord du Mali, caractérisé par une rébellion sécessionniste et la multiplication de groupes armés, se revendiquant islamistes.

Face à cette situation, M. Madeira a fait part de la nécessité pour le CAERT d'"adapter ses priorités et diriger une partie de ses actions pour apporter une réponse effective à ces faiblesses et défis, et ce, à travers une formation continue dans le domaine du renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme".

Il a indiqué, à cet effet, que le CAERT organise une formation régionale qui sera suivie par une série d'autres visant à prévenir et combattre le terrorisme sous toutes ses formes.

Durant deux semaines, des experts allemands vont enseigner les techniques d'évaluation et d'analyse à des responsables des pays du Sahel, de l'Amisom et du gouvernement de transition de Somalie et du Nigeria.

Ce type de formations "nous permettra de renforcer nos capacités et mécanismes de sécurité ainsi que nos méthodes de travail et améliorer nos aptitudes analytiques pour bien appréhender les événements qui se produisent autour de nous et contribuer à la lutte régionale contre la terreur et les crimes connexes", a souligné M. Madeira. De son côté, l'ambassadrice d'Allemagne

en Algérie, Mme Jutta Wolke, a indiqué que le terrorisme est "un phénomène mondial qui ne pourrait être vaincu que dans le

cadre d'une coopération internationale".

I. A.

SOUS LA PLUME

Tout est bien qui finit bien

PAR SORAYA HAKIM

Le gros nuage noir qui planait sur le ciel d'Alger et de Tripoli s'est dissipé totalement pour laisser place à un soleil radieux entre les deux pays. La hache de guerre étant enterrée. Les ballets d'émissaires dans les deux sens ont balisé le terrain. Le temps est aux échanges de courtoisies par les deux excellences. La Libye ne se montre plus fâchée la présence de la famille de Mouammar Kadhafi recueillie par l'Algérie pour des raisons humanitaires. Cette présence sur le sol algérien a

envenimé puis compliqué les relations entre les deux pays voisins. Aujourd'hui, les Libyens révisent leur copie et admettent bon gré mal gré qu'ils comprennent la position humanitaire de l'Algérie. C'est dire ô combien les amis libyens aujourd'hui sont

plein de bon sens en reconnaissant que ce ne sont ni Safia, ni Aïcha ni Hannibal et Mohamed ne sont d'ordre à influencer négativement sur le processus politique en Libye. Alger serait-il parvenu à clouer le bec de Aïcha la rebelle qui n'hésite pas, quand l'occasion

lui est offerte, d'appeler les Libyens à se soulever. ? Pour les autorités algériennes c'est no comment ! Pas question de remuer le couteau dans la plaie. Aujourd'hui l'heure est à la coopération bilatérale, la Libye, qui connaît des problèmes internes engendrés par des milices qui refusent de rendre les armes, des tribus qui se révoltent, veut surtout établir un partenariat dans la sécurité, le domaine de l'énergie, l'édification de l'UMA, le commerce, augmenter le volume des échanges commerciaux. Et pour cela Mustapha

Abdeljalil, président du Conseil national de transition lors de sa visite officielle en Algérie aura plus que jamais évoqué la réouverture des frontières condition sine qua non pour le développement de la coopération bilatérale. L'autre point favorable est la possible

reprise des activités de Sonatrach dans l'exploration de gisements pétroliers et gaziers dans le bassin Ghadames tout près de la frontière. Les deux pays qui sont voisins redeviennent amis. Voilà, tout est bien qui finit bien.

S. H.

ACTUALISATION DU DISPOSITIF LÉGISLATIF

Un des objectifs du Front El Moustakbal

Le programme national du nouveau parti le Front El Moustakbal (FM - Avenir) ambitionne d'actualiser le dispositif législatif et réglementaire du pays "en conformité avec l'authenticité du peuple algérien et en symbiose avec son développement sociétal, économique et culturel".

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Cette réforme législative prévoit également la dynamisation du rôle du Parlement et des institutions constitutionnelles tout en réduisant le recours à la réglementation et en comblant le vide législatif dans les domaines des droits des consommateurs, de la publicité et des NTIC.

Le programme du FM, parti créé en février dernier et présidé par Abdelaziz Belaid, s'articule autour d'une quinzaine d'axes touchant différents aspects de la gouvernance politique, économique et sociale du pays. Les domaines touchés par ces axes portent sur la justice, la lutte contre la corruption, la citoyenneté, la législation, la paix et la sécurité, l'économie, l'éducation, ainsi que la santé et la sécurité sociale, la justice sociale et la lutte contre la pauvreté, le découpage administratif, les infrastructures, l'environnement et la politique extérieure sont les autres volets contenus dans le programme national du FM.

S'agissant de la justice, le FM prévoit, notamment, de consacrer l'indépendance du pouvoir judiciaire pour lui permettre de rendre la justice, développer les juridictions



Belaid Abdelaziz, président du Front El Moustakbal.

spécialisées et augmenter les fonctions judiciaires afin de garantir la célérité des décisions de justice.

Lutte contre la corruption

En la matière, le parti préconise d'élargir la sanction aux corrupteurs comme aux corrompus en étudiant la possibilité d'expropriation des biens et des fortunes d'origine illicite. Pour autant, il juge nécessaire de prendre garde à ce que la lutte contre la corruption «ne soit pas perçue comme une opération dirigée contre les cadres de l'Etat et ses personnels en gardant comme postulat premier, l'innocence et la probité de tous jusqu'à la prononciation des condamnations pour enrichissement illicite». A ce titre, l'Etat doit garantir la préservation de la réputation de ces cadres et représentants tout le long des procédures d'instruction dont le caractère secret doit être renforcé.

L'adoption et la consécration du principe de participation citoyenne dans les processus de prise de décision politique, sociétale et économique, l'amélioration, à travers une loi organique, de la qualité des services publics afin d'ancrer la consubstantialité entre les droits et les devoirs du citoyen et la promotion de la femme et de son rôle dans la société tout en respectant l'égalité des citoyens et la non ségrégation consacrés constitutionnellement sont les principaux points contenus dans le volet lié à

la promotion de la citoyenneté.

La paix et la sécurité

Sur ce sujet, le parti FM suggère, entre autres, d'aggraver les peines des crimes de sang, de drogue, d'honneur et d'agressions interfamiliales, de créer des établissements pénitentiaires spécifiques pour les récidivistes et leur séparation des primo-délinquants, d'annuler l'automatisme de la grâce présidentielle et l'interdire pour les crimes les plus atroces, et d'élargir les cas de légitime défense.

Développement économique

Le programme national du FM recommande de placer la décision économique sous le pouvoir et le contrôle parlementaire, notamment, en ce qui concerne la gestion des fonds spéciaux, d'œuvrer pour libérer l'économie nationale de sa dépendance à la fiscalité pétrolière, et encourager l'investissement dans l'agro-pastoralité, selon les spécificités régionales. Le programme prévoit également de réformer la fiscalité en plafonnant les prélèvements sur les revenus, en soutenant les activités de production et taxant les opérations d'importation à la consommation, outre la réforme du code du travail, l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, et la préparation de l'économie nationale à l'après-pét-

role, par le biais d'un investissement poussé dans les énergies renouvelables.

Education

Le parti veut notamment apporter des réformes dans le système éducatif sur la base de l'identité culturelle, culturelle et linguistique nationale, introduire les TIC dans les différents cursus de formation, lutter contre l'analphabétisme et l'échec scolaire, réorganiser la carte universitaire et promulguer une charte universitaire, soutenir et contrôler l'enseignement privé.

Santé publique et lutte contre la pauvreté

Le soutien aux organismes de représentation des professions médicales, le soutien au secteur public de production des médicaments, notamment génériques, la lutte contre la propagation des maladies contagieuses et la traduction de la prévention sanitaire dans l'arsenal juridique national, sont les principales actions proposées par le FM dans le domaine de la santé. Concernant la lutte contre la pauvreté, ce parti envisage essentiellement d'étendre les programmes de lutte contre la pauvreté avec réaffectation des fonds créés à cet effet, à leurs objectifs initiaux, développer les capacités professionnelles des personnes en situation précaire et des handicapés en vue d'une insertion professionnelle productive. Il s'agira également de promulguer un pacte social entre l'Etat, les syndicats et les organisations patronales.

Politique extérieure

Quant à la politique extérieure de l'Algérie, il est question de faire de la sphère maghrébine, arabe, islamique et africaine le premier cercle de l'action internationale de l'Algérie. L'objectif est également de placer les causes des peuples palestinien et sahraoui comme des fondamentaux de la diplomatie algérienne, tout en renforçant l'action commune arabe institutionnelle et populaire lui garantissant un niveau supérieur de solidarité effective et en œuvrant aussi pour un système de gouvernance mondiale plus équitable et moins partial.

Le parti FM est en lice aux prochaines législatives à travers 51 listes, dont trois à l'étranger, en plus des 48 wilayas. **M. B.**

AU 3^E JOUR DE CAMPAGNE

Faouzi Rebaïne insiste sur l'importance de la société civile

Au troisième jour de la campagne électorale pour les législatives de mai prochain, c'est depuis la ville d'Annaba à l'est du pays que le président du parti Ahd 54, Faouzi Rebaïne, a insisté, hier, sur l'importance de la société civile, ainsi que sur "le pluralisme syndical et la liberté de la presse". Ahd 54, qui veut "œuvrer à la réhabilitation des droits individuels et collectifs des algériens", s'attachera à encourager le pluralisme syndical et assainir "l'environnement socioéconomique et culturel" des Algériens, a ajouté M. Rebaïne.

Estimant que le "pouvoir qui a dirigé le pays pendant 50 ans s'est montré incapable de trouver des solutions aux problèmes dans lesquels se débat l'Algérie", il a promis qu'en cas de victoire de son parti "un changement des traditions dans l'exercice du pouvoir" sera opéré.

D'autre part, M. Rebaïne a critiqué les conditions de préparation de ce "rendez-vous électoral important", estimant que "la présence d'observateurs au lieu de superviseurs, ne garantit pas l'honnêteté et la transparence du scrutin". Il s'est interrogé en outre sur "les raisons des retards accusés dans la préparation de la campagne électorale", avant de mettre en garde contre "la fraude électorale". Pour autant, le président du parti Ahd 54 a appelé à voter massivement le 10 mai prochain pour "consacrer le changement et assurer de nouveaux acquis sociaux (...)". Il a également promis à la fin de son discours prononcé devant des militants et des sympathisants de son parti de "rouvrir le dossier des disparus et celui des droits des Patriotes".

R. N.

ABDELAZIZ BELKHADEM À TINDOUF :

«En votant, nous répondons à ceux qui guettent l'Algérie»

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem a appelé lundi en fin de journée à Tindouf la population de la wilaya et en particulier les femmes à se rendre massivement aux urnes le 10 mai prochain et voter pour les candidats de son parti. M. Belkhadem a qualifié, lors de son cinquième meeting populaire depuis le début de la campagne électorale, les prochaines élections «d'étape cruciale dans

l'histoire de l'Algérie». «Lorsque nous votons, nous répondons à ceux qui guettent l'Algérie, que nous aspirons à la sécurité et la stabilité du pays», a-t-il dit. Par ailleurs, M. Belkhadem a appelé le peuple algérien et la population de Tindouf en particulier à se diriger vers les urnes pour élire leurs représentants au Parlement. Le SG du FLN s'est félicité de l'existence de 31 partis à Tindouf représentés par 31 listes lors de ce rendez-vous électoral. "Nous avons choisi

le multipartisme et nous l'assumons à condition que les nouvelles formations apportent des alternatives et des programmes". Il a rappelé que le parti du FLN recèle un nombre considérable de cadres qui ont su gérer le pays, estimant que son parti constitue pour l'Algérie une source de stabilité et de prospérité d'où l'intérêt de choisir, a-t-il dit, «la liste du parti du FLN». Le FLN a toujours honoré ses engagements, a encore rappelé M. Belkhadem. **M. B.**

LE SG DU RND À GHARDAÏA :

Ouyahia appelle à la préservation des acquis de la démocratie

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, a réitéré, mardi depuis Ghardaïa, son appel au peuple algérien à la préservation de l'unité nationale et des acquis de la démocratie.

Animant, à la salle cinéma M'zab, un meeting de campagne pour les législatives du 10 mai, en présence de deux observateurs étrangers, M. Ouyahia a affirmé que «nous avons besoin plus que jamais de notre nationalisme pour consolider notre unité nationale et la stabilité de notre pays afin de concrétiser les différents chantiers de développement entamés».

Pour achever ces chantiers et gagner la bataille de l'édification d'une économie forte en Algérie, M. Ouyahia a estimé qu'une large mobilisation autour de son parti permettrait d'assurer la continuité et la poursuite des efforts de développement de l'Algérie.

«Nous sommes fiers au RND d'avoir soutenu et contribué aux différents chantiers initiés dans le programme du président de la République», a-t-il déclaré avant d'ajouter que le RND n'est pas un parti d'opposition, mais un parti dont le message tire son essence de l'appel du 1er Novembre. Retraçant succinctement les efforts déployés en matière de développement local dans la

région de Ghardaïa, le premier responsable du RND a mis en exergue les actions concrétisées par l'Etat pour effacer les stigmates et séquelles des inondations qu'a connues la région en octobre 2008, la construction du pôle universitaire de 7000 places pédagogiques, la création d'une nouvelle zone industrielle à Oued Nechou et le raccordement de l'ensemble des foyers de la wilaya au réseau de gaz naturel. M. Ouyahia a renouvelé, à cette occasion, son appel à une participation massive aux élections législatives prochaines pour, a-t-il dit, préserver la démocratie et la stabilité de l'Algérie.

R. N.

PANNEAUX D'AFFICHAGE VIDES, PEU D'ENGOUEMENT DES ÉLECTEURS À ALGER

Un début de campagne électorale raté

Panneaux d'affichage vides, peu d'engouement parmi les citoyens électeurs, la campagne électorale pour le scrutin du 10 mai du mal à «s'emballer». Peu de «curiosité» des Algériens envers un évènement "important". Quelles sont les raisons ?

PAR SADEK BELHOCINE

Hier, c'était le troisième jour de la campagne électorale pour les législatives du 10 mai prochain. Une campagne qui, le moins que l'on puisse dire, démarre laborieusement. A Alger et dans sa proche banlieue, rien ne présage qu'un évènement «important» aura lieu début mai. A la question que nous avons posé à quelques citoyens, hommes et femmes en âge de voter, pris au hasard dans la rue, pour savoir que signifie pour eux la date du 10 mai, bien peu, ils peuvent se compter sur les doigts d'une seule main, ont su répondre. Le 10 mai, c'est le scrutin pour élire une nouvelle Assemblée nationale populaire (APN, avons-nous informé ceux qui ont voulu avoir la réponse. Les Algériens ne sont-ils pas portés sur la chose politique ? Rien n'est moins sûr. Ils suivent avec attention la campagne électorale pour l'élection présidentielle française à travers les chaînes satellitaires de ce pays. Ils peuvent facilement nommer les candidats, les favoris donnés par les sondages grâce aux débats qui opposent les postulants à la magistrature française et à la couverture professionnelle des médias français. De quel côté et comment expliquer le peu d'engouement par les citoyens pour un évènement «majeur» qui va se dérouler dans leur pays ? Une nouvelle Assemblée nationale est un évènement qui survient tous les cinq ans. Une Assemblée qui légifère et qui est censée contrôler l'action de l'exécutif devrait être une «préoccupation» en raison des lois et textes législatifs qu'elle adopte et qui ont un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens et des entreprises économiques qui sont un outil de travail pour ces mêmes citoyens. Pourquoi, la campagne électorale des législatives du 10



Une campagne électorale qui peine à démarrer.

mai, il est vrai qu'elle est à ses débuts, n'a pas réussi à rentrer chez les Algériens ? Selon un sondage, publié récemment par un confrère, moins de la moitié des individus en âge de voter iront accomplir leur devoir de citoyen. Bien plus, on constate un phénomène de rejet de l'autre partie de la population, toujours celle en âge de voter. Le poids des précédentes élections ? Manque de passion pour la chose politique ? Ou le «il ne se passera rien», il n'y a rien de «nouveau», il n'y a pas d'«évolution». Les réponses qu'on a eu ne laissent aucune place aux commentaires. Pour l'Algérien lambda, l'électrocardiogramme est plat. Il n'y a pas de place pour l'emballement. «De toutes les façons, il ne s'agira que d'une élection comme toutes celles qui ont eu lieu par le passé», confient-ils. «C'est l'histoire des élections qui nous l'enseigne», disent certains très sceptiques. «Je ne vois pas pourquoi cela pourrait changer pour le scrutin du 10 mai», soulignent d'autres tout aussi sceptiques. Les 44 partis en lice et les listes des indépendants auront donc fort à faire pour «donner vie» à cette campagne électorale et par là-même «inciter» les méfiants, les sceptiques, les indécis et ceux qui ne croient pas aux vertus de la l'alternance et de la démocratie à participer au vote du 10 mai prochain. Et ce n'est pas les panneaux vides,

censés être le support des listes des candidats qui pourraient encore encourager les citoyens à accomplir leur devoir de citoyen et contribuer ainsi à consacrer la démocratie. Un tour dans la proche banlieue d'Alger pour prendre la température.

La force tranquille, le sourire et le visage fermé

Il est 10 h du matin à Beni-Messous. Sur la route dans le sens Chéraga- CHU Issad Hassani, au niveau du lieu dit «El Carouba», une station de bus. De nombreux voyageurs attendent l'arrivée du bus. Aucun ne prête attention aux 38 panneaux qui sont alignés, juste derrière eux. Trois sont «occupés» par leurs «propriétaires». L'un d'eux est Amar Ghoul, tête de liste pour Alger de l'Alliance de l'Algérie verte. L'affiche représente «les acquis et les réalisations» de l'Algérie en infrastructures. Routes, autoroutes sur fond bleu et un éclairage d'ambiance donne un air de «quiétude» et de «tranquillité» à ce tableau. Est-ce «la force tranquille» que veut transmettre ce message de l'Alliance de l'Algérie verte ? Le deuxième est Chihab Seddik, tête de liste du Rassemblement national démocratique (RND), le parti du Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Un Chihab Seddik tout sourire, un sourire qu'il

souhaite transmettre certainement à toute la population algérienne. Un bleu azur domine sur l'affiche. Le slogan choisi par le RND traduit toutes les préoccupations des Algériens. L'espoir, le travail et la solidarité, un triptyque à coup sûr dans l'esprit des concepteurs de cette affiche. Le troisième est Larbi Ould Khelifa, tête de liste pour le Front de libération nationale (FLN), un septuagénaire, par qui le scandale est arrivé dans la maison FLN. «Oui, Nous vous avons donné serment», un slogan qui traduit mal ce «serment». Les dirigeants du vieux parti ont promis le rajeunissement des cadres dirigeants du parti. A voir la liste des noms qui défile sous nos yeux, l'opération rajeunissement est remise aux calendes grecques. Le choix porté sur cette personnalité pour conduire la liste FLN à Alger a soulevé maintes interrogations au sein du parti. A côté, il y a Amara Benyouène, leader du Mouvement populaire algérien (MPA). Le sémillant premier responsable a pour lui un air de jeunesse et un sourire avenant sur l'affiche. Un pouvoir de séduction envers l'électorat. Le sourire d'Amara Benyouène tranche avec le visage austère et fermé de Larbi Ould Khelifa du FLN. Les électeurs sauront apprécier. Plus loin, c'est Mustapha Bouchachi, tête de liste du Front des forces socialistes (FFS), le parti de Hocine Aït Ahmed. De nombreuses femmes sont présentes sur la liste. Il y a la parité, plus que ne l'exige la loi sur l'élargissement de la représentativité des femmes aux assemblées élues. En somme, hormis le MPA, ce sont les partis «forts» en ancrage populaire et en ressources financières qui marquent leur présence. Les autres partis sont inscrits aux abonnés absents. Un peu plus loin, avant d'arriver à la cité universitaire de Beni-Messous, même nombre de panneaux et les mêmes affiches des quatre partis cités. A El-Biar centre, place Kennedy, et tout au long du boulevard Bougara, le RND, le FLN, l'Alliance de l'Algérie verte et le MPA, occupent les espaces qui leur sont attribués sur les 38 ou 40 panneaux d'affichage. Toutes ces affiches ne suscitent pas un «enthousiasme» certain des électeurs qui ne sont pas prêts de donner leurs voix, selon de nombreux citoyens interrogés, à des partis qui «flottent» sur les questions économiques, évoquent le social vaguement et oublient la culture. Ils ne sont pas prêts aussi de voter pour des listes de candidats qui ne parlent pas ou peu de moraliser, d'organiser et de changer la vie publique. Et les citoyens savent qu'il revient au Parlement de changer les règles de l'organisation de la vie publique. Le précédent Parlement a failli dans sa mission. Le nouveau suivra-t-il le même chemin ? Il ne lui sera pas permis de donner de faux espoirs aux Algériens

S. B.

MOHAMED ZERROUKI DU FNL À SÉTIF «Il faut réinstaurer la confiance entre l'Etat et le peuple»

Le président du Front national pour les libertés (FNL), Mohamed Zerrouki, a affirmé, hier, à Sétif que «la réinstauration de la confiance entre l'Etat et le peuple» constitue «la priorité» de sa formation politique.

M. Zerrouki a souligné que «son jeune parti», apparu sur la scène politique en février dernier, est «porteur d'idées neuves au service de la jeunesse et de la femme en premier lieu» et s'engage pour «la justice sociale et pour l'amélioration de la situation dans le pays».

Le président du FNL a par ailleurs présenté des candidats «armés de leur compétence et de leur honnêteté, et fidèles au message des Martyrs».

Il a précisé lors d'un meeting électoral dans le cadre des élections législatives de mai 2012 que ses militants entendent «veiller aux intérêts du peuple et réaliser la justice sociale».

Pour M. Zerrouki, le 10 mai prochain constituera pour le peuple algérien «une occasion à ne pas rater» car, a-t-il soutenu, «ce scrutin diffère des autres élections de par l'importance de ses enjeux». La «lutte contre la corruption financière et politique» figure, avec «la prise en charge des problèmes de la jeunesse», parmi les autres axes importants que «le FNL mettrait en oeuvre en cas de victoire aux législatives», a encore affirmé M. Zerrouki à la fin du meeting, organisé à la maison de la culture Houari-Boumediène.

Ce meeting électoral du FNL s'est déroulé par ailleurs en présence de trois membres de la mission d'observation électorale (MOE) de l'Union européenne. R. N.

LE PRÉSIDENT DU PARTI DU RENOUVEAU ALGÉRIEN À MÉDÉA :

«L'élite nationale doit s'impliquer dans les élections et faire entendre sa voix»

PAR RAYAN NASSIM

Le président du Parti du renouveau algérien, Kamel Bensalem, a appelé mardi à Médéa, l'élite nationale à «s'impliquer davantage» dans les élections et à faire entendre sa voix. S'exprimant en marge d'une réunion avec les cadres de son parti au niveau de la wilaya, M. Bensalem a estimé que le temps est venu pour que notre élite nationale «sorte enfin de son isolement et prenne une part active dans la gestion des affaires du pays», invitant, à cette occasion, les électeurs à choisir, le jour du scrutin, parmi les «compétences» que recèle l'Algérie. «Notre élite nationale doit pren-

dre la place qui lui sied dans la société et d'entretenir et préserver les acquis de la nation, afin de tourner la page de la médiocrité et du bricolage dont le pays à tant souffert ces dernières années», a indiqué le président du PRA devant les cadres locaux de son parti, lors d'une rencontre de proximité destinée à expliquer la vision du parti sur la future Assemblée nationale populaire.

Il a indiqué, dans ce contexte, que le Parlement doit être souverain dans ses prises de décision, à l'abri de toute injonction et d'être capable de «légiférer sans avoir à subir de pressions». M. Bensalem a tenu, par ailleurs, à préciser que l'élection d'un nouveau Parlement «n'est pas une fin en soi», affir-

mant que cette institution ne peut, à elle seule, résoudre tous les problèmes de la société, mais elle aura pour mission d'accompagner les autres institutions de la République, d'exercer un contrôle sur les deniers du pays et contribuer à l'instauration d'une justice sociale qui profitera à tous les citoyens.

Il a également plaidé en faveur de la promotion de la citoyenneté et la réhabilitation du rôle de la jeunesse au sein de la société, soutenant que son parti va lutter contre toutes les formes d'exclusion et de marginalisation «qui ont poussé notre jeunesse au désespoir, à la violence et aggraver sa méfiance des gouvernants». R. N.

GRÈVE DES GREFFIERS ET DES CORPS COMMUNS

Les tribunaux fortement perturbés

Le fonctionnement des tribunaux et des cours de justice continue d'être fortement perturbé par la grève des greffiers qui ont initié ce mouvement de protestation depuis dimanche dernier.

PAR KAMAL HAMED

Ce mouvement de débrayage de cinq jours a été, selon le Conseil national des fonctionnaires de la justice, affilié au Snapap, massivement suivi. «Le mouvement de grève continue d'enregistrer une forte adhésion des membres des greffes de toutes les juridictions du pays puisque le taux de suivi est de 98%», nous a indiqué, hier, le président du Conseil national des fonctionnaires de la justice, Mourad Ghouiba, avant d'ajouter que «même d'autres fonctionnaires de la justice ont rejoint le mouvement de protestation». Selon notre interlocuteur, joint hier par téléphone, «le ministère de la Justice persiste dans le silence puisque aucune invitation au dialogue ne nous est parvenue». Les grévistes, notamment au niveau de la capitale, ont organisé hier un rassemblement devant la cour d'Alger et



Les greffiers remontent au créneau.

comptent en faire de même aujourd'hui devant le tribunal de Sidi M'hamed. Et comme c'était le cas la semaine dernière, un rassemblement est prévu, ce jeudi devant le ministère de la Justice. Pour rappel, en effet,

le Conseil national des fonctionnaires de la justice a initié, la semaine passée, trois jours de grève les 10, 11 et 12 avril et a organisé, au dernier jour de ce débrayage, un sit in devant le siège du ministère. Ces actions de protestations ont eu, comme il fallait s'y attendre, des conséquences sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire puisque les cours de justice, les tribunaux, la Cour suprême et le Conseil d'Etat ont été en partie paralysés et des centaines sinon plus d'audiences n'ont pu se tenir. Une situation qui a poussé le ministère à la «requalification» des huissiers de justice pour remplacer les greffiers. «Ceci est illégal» a rétorqué le Conseil national des fonctionnaires de justice. Une position qui a été soutenue par les avocats. Ces derniers ont, en effet, décidé de «boycotter» les audiences en guise de protestation et ont demandé le renvoi de leurs dossiers. «Le Snapap dénonce les intimidations contre les greffiers émanant

de certains procureurs» a noté un communiqué du syndicat en réitérant la volonté des grévistes d'aller jusqu'à la satisfaction totale de leurs revendications. Les pressions et les intimidations que subissent les grévistes n'ont pas été du goût de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH). Face aux mouvements de grève des greffiers et des enseignants, «la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme, tout en rappelant que l'exercice du droit de grève est un droit constitutionnel et un droit consacré par les conventions internationales ratifiées par l'Algérie, notamment le Pacte international relatif aux droits sociaux économiques et culturels et les conventions de l'Organisation internationale du travail, s'inquiète de la situation et appelle les pouvoirs publics à privilégier la voie du dialogue avec les représentants des grévistes» relève, en effet, la Laddh dans le communiqué rendu public hier. **K. H.**

MOUVEMENT CULTUREL BERBÈRE

Des évolutions et des revendications encore

PAR LARBI GRAÏNE

Le printemps berbère revient avec son ambivalence puisque on y fête concomitamment le «printemps noir». A Tizi Ouzou, une quinzaine culturelle a été déjà lancée du 15 au 30 avril au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri, du théâtre régional Kateb Yacine, à l'école régionale des beaux-arts ainsi que dans plusieurs villages de Kabylie. Au-delà de la célébration traditionnelle liée à cet événement dont on commémore cette année le 32e anniversaire, il convient de s'arrêter un petit peu sur les évolutions récentes du Mouvement culturel berbère (MCB), qui, il faut le dire baigne dans un environnement international sensiblement différent de celui qui l'a vu naître en 1980. Une tendance au panberbérisme a vu le jour depuis quelques années. Elle s'est dotée du reste d'une structure sous le nom de Congrès mondial amazigh (CMA) qui s'est attelé dès sa création à coordonner les efforts entre les mouvements culturels amazigh implantés à tra-

vers le monde y compris au niveau des diasporas (En Europe et en Amérique). Depuis le «printemps arabe», le CMA a ainsi «inclus» dans son giron de nouveaux arrivés, à savoir les berbérophones libyens, dont désormais le représentant vient d'être élu président du CMA et les berbérophones tunisiens, chez qui il a pu organiser à la faveur de la chute du régime de Ben Ali son dernier congrès sur l'île de Djerba. Grand pays berbérophone sur le plan démographique, le Maroc, sous la pression du mouvement du 20 février a consacré tamazight, langue officielle à côté de l'arabe. En outre, la forte présence d'une communauté berbère en Europe, commence à avoir des retombées au moins sur le plan du discours des officiels. Car aussi petite que puisse être une voix, on la courtise de l'autre côté de la Méditerranée. Ainsi que l'a fait le président français Sarkozy qui, dans le cadre de la campagne électorale pour la présidentielle, devait souligner que les Berbères sont «une communauté extrêmement nombreuse en France, qui n'a jamais posé de problèmes

d'intégration». Les sites berbères rapportent que Sarkozy a évoqué également les Touareg, dont il aurait rappelé qu'ils sont des Berbères. Le risque de partition qui pèse sur la Libye suite à la proclamation de l'autonomie de la Cyrénaïque, ajouté à la déclaration d'indépendance de l'Azawad, ont fini par projeter la question berbère sur une autre dimension qui demande à être traitée d'une manière inédite. Pour revenir chez nous, le MCB, en tant que structure, semble avoir éclaté. Si le RCD appelle «à une mobilisation accrue pour célébrer le 20 Avril et apporter un soutien à tous les mouvements démocratiques de la société civile», d'autres partis, eux appellent ouvertement à une marche le 20 avril. On prête, par ailleurs, à un collectif d'étudiants créé récemment à la Faculté d'Alger III, l'intention d'organiser une marche dans la capitale pour revendiquer la consécration de tamazight comme langue nationale et officielle à côté de l'arabe. **L. G.**

PRÉVISIONS DU FMI POUR 2012 ET 2013

Des indicateurs macro-économiques favorables pour l'Algérie

PAR INES AMROUDE

Le Fonds monétaire international (FMI) table sur un maintien favorable des indicateurs macro-économiques de l'Algérie en 2012 et 2013, dans un contexte marqué par une amélioration relative des perspectives économiques mondiales mais avec des risques persistants pour la zone euro. Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publié mardi en prévision de la réunion de printemps des institutions de Bretton Woods à Washington, le Fonds prévoit pour l'Algérie une croissance du PIB de 3,1% en 2012 et de 3,4% en 2013, contre 2,5% en 2011. Dans ses prévisions de septembre dernier, le FMI prévoyait un taux de croissance de 3,3% pour 2012.

Cette institution financière internationale indique également que la balance des comptes courants du pays restera positive pour représenter 10% du PIB en 2012 et 7,9% en 2013, contre 10,3% en 2011.

Sur la question de l'emploi, le Fonds relève que le taux de chômage connaîtra des baisses consécutives en Algérie : de 10% en 2011, il devra reculer à 9,7% en 2012 et à 9,3% en 2013. Quant à l'inflation, le FMI

estime qu'elle devrait passer à 5,5% en 2012 et à 4,5% en 2013, contre 4,5% en 2011. Sur ce dernier indicateur, il est constaté que l'inflation en Algérie est, de loin, faible par rapport à la moyenne des pays de la région MENA, qui est estimée par le FMI à 9,5% en 2012 et à 8,7% en 2013.

Le même constat est relevé dans une comparaison avec les autres pays exportateurs de pétrole de la région où la moyenne de l'inflation est chiffrée par le Fonds à 10,3% en 2012 et à 8,8% en 2013.

Concernant la région MENA en général, le FMI table sur un taux de croissance de 4,2% en 2012 et de 3,7% en 2013. Selon cette institution financière mondiale, «outre les grandes difficultés internes que connaissent plusieurs économies de cette région et les risques géopolitiques liés à l'Iran, il y a aussi des retombées potentielles importantes provenant de la crise financière européenne».

En effet, explique le FMI, «les défis internes illustrés par les agitations sociales toujours en cours dans des pays MENA ont entraîné une augmentation des transferts sociaux».

Dans ce sens, il considère, selon les cas, que «les priorités politiques-clés consis-

teront à la préservation ou au rétablissement de la stabilité macroéconomique face à la poursuite des troubles, et ce, en allant vers un modèle de croissance inclusive qui ne doit pas dépendre lourdement des transferts financiers gouvernementaux». Quant aux défis extérieurs de cette même région, ils proviennent des cours du pétrole et des liens commerciaux avec l'Europe, poursuit le FMI. Pour les pays exportateurs de pétrole de la zone MENA, précise-t-il, une aggravation de la crise en Europe «pourrait faire baisser les prix du pétrole et saper les récentes augmentations des dépenses des gouvernements destinées au soutien social».

Pour l'Afrique du Nord, ajoute le FMI, «les liens historiquement importants avec l'Europe sur le plan du commerce extérieur, des transferts des fonds financiers des immigrants et du tourisme sont actuellement en baisse». Pour les pays de l'Afrique subsaharienne, de bons chiffres sont prévus par le FMI avec une croissance de 5,4% en 2012 et de 5,3% en 2013 (contre 5,1% en 2011).

Quant aux pays exportateurs de pétrole de cette partie de l'Afrique, la croissance devrait être encore plus importante avec 7,3% en 2012 et 6,2% en 2013. **I. A.**

A L'APPEL DE L'UNEPF

Grève d'une semaine à partir du 29 avril

Décidément, le secteur de l'éducation nationale n'est pas prêt de connaître une fin d'année dans la sérénité. En effet, sitôt que le Cnapest a mis fin à sa grève illimitée, qu'un autre syndicat vient d'en appeler à une autre. En effet, l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unepf) vient d'annoncer sa volonté d'initier une grève d'une semaine renouvelable et ce, à partir du 29 avril prochain. Dans le communiqué rendu public hier, qui intervient suite à la réunion extraordinaire de son conseil national tenue les 16 et 17 avril, l'Unepf annonce en outre avoir décidé aussi d'initier deux jours de grève les 24 et 25 avril. Dans le communiqué signé par son président, Sadek Dziri, ce syndicat, qui appelle tous ses adhérents à participer à la réussite de ce mouvement de protestation, impute toute la responsabilité de cette situation au gouvernement. L'Unepf lance un appel au président de la République afin qu'il procède au gel du statut particulier révisant le décret 315-08 et ce, en vue de permettre de «corriger les dysfonctionnements de ce texte et d'épargner, par voie de conséquence, au secteur de l'éducation la «fitna» de cette bombe à retardement». Ainsi donc, si l'Unepf a appelé à la grève c'est que ses revendications n'ont pas été prises en compte. L'Unepf emboîte ainsi le pas au Cnapest, qui a initié une grève illimitée à partir du 10 avril avant d'y mettre un terme permettant le retour des élèves aux lycées à partir d'hier. Pourtant, le Cnapest n'a pas eu gain de cause sur toute la ligne, mais ce sont sûrement les pressions subies par les membres de son bureau national qui l'ont amené à arrêter la grève. L'Unepf comme le Cnapest et les autres syndicats du secteur de l'éducation sont en négociations avec le ministère de l'Éducation dans le but de réviser le statut particulier des travailleurs du secteur. Et c'est justement la copie du projet de révision de ce statut particulier, loin de répondre apparemment aux aspirations des syndicats, qui est à l'origine de cette tension et cette montée des périls dans un secteur qui risque ainsi de connaître une fin d'année fort agitée. **K.H.**

GUY BERRUYER, DIRECTEUR EXECUTIF DE SAGE :

«Des solutions adaptées pour les entreprises»

Le directeur exécutif de l'entreprise "Sage" spécialisée dans l'organisation de salons de la gestion a indiqué, hier, à l'hôtel Hilton, que «Sage peut apporter des solutions efficaces aux entreprises algériennes pour répondre aux besoins particuliers de chaque entreprise.

PAR AMAR AOUIMER

«J'estime que «l'objectif de Sage consiste à apporter, à toute entreprise, la solution la plus adaptée à ses spécificités, tels que la taille, le métier, le secteur d'activités, le degré d'automatisation de ses processus internes et la maturité de son système d'information, ainsi que ce qui concerne les ressources et l'organisation».

En effet, Guy Berruyer a précisé que son groupe possède des solutions d'entreprises pour le marché algérien, en particulier, et africain en général, notamment avec l'entreprise pharmaceutique Soidal certifiée sur la comptabilité algérienne.

«Nous sommes présents au quotidien sur ces marchés où nos consultants interviennent régulièrement pour contribuer à



Guy Berruyer, directeur exécutif de "Sage".

la réalisation des performances des entreprises», a-t-il dit, ajoutant que Sage a plus de 6 millions de clients dans le monde avec un chiffre d'affaires de 1,534 milliards d'euros.

Il dira que «Sage» apporte des solutions de valeur dans un environnement contraignant et difficile. «Notre force sur le marché algérien sont, notamment les partenaires qui forment les jeunes cadres en conférant une valeur ajoutée et en réalisant des investissements en Algérie avec l'apport de nos experts comptables qui sont au

nombre de 40 000 à travers le monde».

En Afrique francophone, «Sage» apporte des solutions aux PME et aux très petites entreprises. De nombreux représentants d'entreprises publiques et privées algériennes ont participé à ce salon qui transmet les bases d'une gestion moderne adaptée aux

impératifs et aux spécificités des entreprises dans le contexte concurrentiel et très compétitif de la mondialisation et de la globalisation. Les promoteurs du salon de la gestion soulignent que «cette entreprise répond, notamment, aux besoins de gestion des secteurs du bâtiment, du transport et de la logistique, de l'agroalimentaire et de la distribution automobile, ainsi que l'immobilier, l'habitat social et les collectivités locales».

A. A.

HYDRAULIQUE ET ENVIRONNEMENT

Le groupe Amenhyd dans la voie de la production

PAR AMAR AOUIMER

Les responsables de l'entreprise Amenhyd, acteur majeur national important dans le domaine de la réalisation d'ouvrages hydrauliques et de l'environnement a annoncé, hier, en marge du Salon des équipements et des technologies et services de l'eau (SIEE - Pollutec 2012), sa certification ISO 9001 version 2008 et la poursuite de son développement via le lancement de ses nouveaux projets hydrauliques.

Les nouveaux projets d'Amenhyd sont inhérents aux périmètres d'irrigation, de transfert de barrages, de l'adduction des

eaux potables et de la réalisation de stations d'épuration. Le P-DG du groupe Amenhyd, Djamel Eddine Chelghoum, qui a fait cette annonce suivie d'une conférence de presse, en présence du représentant de la société de certification SGS, Mohamed Boutchebak, a indiqué que «le lancement de ces projets marquent, aujourd'hui, un tournant dans l'histoire du groupe Amenhyd. Nous avons toujours répondu présents lorsque l'Etat a demandé au secteur privé de relever le niveau pour pouvoir prendre en charge les chantiers les plus exigeants du programme national de développement».

Il ajoute que «nous sommes à une autre

étape importante, celle de la production nationale visant à fournir nos chantiers avec du matériel de grande qualité produit en Algérie».

M Chelghoum estime que cette distinction n'est pas une fin en soi car beaucoup reste à faire pour atteindre les objectifs de l'entreprise. Il s'agit donc d'améliorer le système de gestion d'uen manière continue tout en développant le volet formation des ingénieurs et techniciens et en rendant performant le service recherche et développement pour plus d'innovations et de transfert de technologies, car les processus de technologie évolue rapidement à travers le monde.

A. A.

DIRECTION DE LA BANQUE MONDIALE

L'Américain Jim Yong Kim obtient la majorité

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Le nom du prochain président de la Banque Mondiale est enfin connu. C'est le Dr Jim Yong Kim qui remplacera Robert Zoellick, l'actuel président qui quittera l'institution le 30 juin de cette année. Les administrateurs actionnaires (USA 16,68% du capital, France 4,37%, Allemagne 4,89%, Japon 9,40%, Royaume-Uni 4,37%...) ont choisi Jim Yong Kim comme président pour un mandat de cinq ans commençant le 1er juillet. Les Etats-Unis se déclarent quant à eux satisfaits de la nomination du Dr Jim Yong Kim.

Un médecin anthropologue de 52 ans donc, a été préféré par le conseil d'administration de la banque à sa rivale, la ministre des Finances nigérienne, Ngozi Okonjo-Iweala qui s'est déclarée extrêmement déçue que le processus de sélection ait été «politique» et non fondé sur le mérite.

Timothy Geithner, secrétaire au Trésor

des Etats-Unis se dit convaincu que «la Banque mondiale bénéficiera de la perspective nouvelle et des solides qualités de direction de M. Kim (...) Ses antécédents dans le développement, combinés avec son dévouement pour forger le consensus contribueront à relancer les efforts de la Banque mondiale pour parvenir à une croissance économique rapide qui soit largement partagée». Reconnaisant le soutien des principaux actionnaires pour le candidat américain, Mme Okonjo-Iweala avait reconnu, avant la sélection finale, que sa candidature n'allait pas passer : «Vous savez, ce choix n'est pas vraiment basé sur le mérite... C'est un vote en fonction du poids politique (...) et pour cette raison, les Etats-Unis vont l'emporter... Je n'ai pas abandonné (...). A un moment donné, ils m'ont dit que je devais me retirer, j'ai refusé. L'Afrique qui m'a envoyée m'a dit de poursuivre.»

Malgré le soutien de banquiers et économistes français, américains et africains

qui avaient publié une lettre ouverte pour recommander la candidature de Ngozi Okonjo Iweala à la présidence de la Banque mondiale, celle-ci n'a pas été élue. Dans leur lettre, ils estiment que les critères du mérite et de la compétence doivent primer sur la nationalité ; ils ont affirmé que l'actuelle ministre des Finances du Nigeria est la personne qui correspond le mieux au profil recherché, vantant «ses qualifications exceptionnelles».

Malgré ces marques d'estime et cette mobilisation, il est était peu probable que les Etats-Unis renoncent à ce poste-clé qu'ils se sont toujours octroyés. D'autant moins que la bataille électorale pour la Maison Blanche ne devrait pas favoriser une telle audace de la part du président Obama.

La Banque mondiale compte 187 pays actionnaires, 9000 collaborateurs et un encours de prêts total de 258 milliards de dollars (200 milliards d'euros) au 30 juin 2011.

T. L.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La production continue sa baisse

La production des matériaux de construction a continué sa tendance baissière en 2011 mais de moindre ampleur avec un taux de 3,2% contre 5% en 2010, a-t-on appris mardi auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette baisse a concerné toutes les branches du secteur, notamment la fabrication des matériaux de construction et produits rouges avec 1,5%, la fabrication des produits de cimenterie et matériaux divers (-36%) avec une baisse de 40,7% au 1er semestre et 28,4% au second, précise l'Office.

L'industrie du verre a également été touchée par cette dégradation de production avec une baisse de 13,8%. Des chutes importantes ont été enregistrées durant les quatre trimestres de 2011, avec notamment 27,7% pour le premier trimestre et 11,7% pour le quatrième trimestre, selon la même source.

La production industrielle du secteur public national a enregistré une légère hausse de 0,4% en 2011 après avoir connu une baisse de 2,5% en 2010, avec une croissance de 2,4% hors hydrocarbures, due essentiellement à une "bonne performance" des industries agro-alimentaires (IAA).

Cette légère amélioration de la production industrielle du secteur public, qui confirme sa reprise, s'explique par une "nette amélioration" de 21% des IAA, après une baisse de 3,3% en 2010.

Le secteur de l'énergie a également participé à cette amélioration avec une hausse de 8,2%, rappelle-t-on.

L'ANPM met en adjudication 18 titres miniers pour exploration

L'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) vient de lancer par voie de presse un appel d'offres national et international pour l'adjudication de 18 sites miniers pour l'exploration.

Cette nouvelle mise en adjudication de substances minérales industrielles, appelées également petites et moyennes mines, concerne 16 sites d'argile, un pour le grès et l'autre pour les sables silicieux.

Les sites concernés sont répartis à travers 13 wilayas du pays, selon l'annonce de l'ANPM.

La date de dépôt et d'ouverture publique des plis des soumissions des offres techniques relatives à cette mise en adjudication a été fixée pour le 23 mai prochain.

Seuls, les soumissionnaires sélectionnés à l'issue de cette première étape, pourront présenter leur offre financière, dont l'ouverture publique des plis s'effectuera le 20 juin 2012, indique l'ANPM.

Ne peuvent prétendre à ces soumissions que les personnes morales disposant d'une unité de production de produits rouges ou de verre ou d'un projet d'investissement dans le domaine considéré avec un degré de maturation jugé suffisant, précise l'appel d'offres.

Les appels d'offres pour la promotion de la petite et moyenne mines sont lancés trimestriellement par l'ANPM, alors que ceux des substances minérales métalliques sont lancés semestriellement.

R. E.

BLIDA

5^e édition des Olympiades régionales des métiers

La 5^e édition des Olympiades régionales des arts et des métiers a débuté samedi dernier au complexe olympique Mustapha-Tchaker de Blida avec la participation des wilayas de Médéa, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt, Aïn Defla, Bouira, Chlef et Blida. Présidant la cérémonie d'ouverture de ces Olympiades, le wali de Blida, M. Mohamed Ouchen, a déclaré que cette manifestation constitue un "espace" pour la découverte des compétences et des savoir-faire dans divers domaines, de même qu'elle contribue au "raffermissement" des liens entre les jeunes du pays. Cette rencontre, qui s'étalera jusqu'au 19 avril, a vu la participation de 487 jeunes concurrents activant dans plusieurs spécialités, à l'instar de la maintenance du froid, de la sculpture, de la construction, de l'art culinaire, de la menuiserie, de la mécanique auto, de la plomberie et de la ferronnerie. Chaque candidat se verra examiné dans un domaine bien déterminé. Des matières premières lui seront remises de sorte qu'il exécutera ce qui lui semble opportun. Un jury constitué de 173 membres représentant les différents secteurs économiques évaluera les travaux des candidats. Des activités sportives seront, par ailleurs, présentes au cours de ces Olympiades dans la mesure où quelque 416 stagiaires du secteur de la formation en découvrant, 5 jours durant, dans diverses disciplines sportives, telles que le football, le basket-ball et le volley-ball notamment.

ANNABA

Dix sites retenus pour l'aquaculture

Dix sites destinés à accueillir des investissements dans l'aquaculture ont été retenus dans la wilaya d'Annaba dans la perspective de "contribuer à l'amélioration de la production de poissons", selon la Direction de la pêche et des ressources halieutiques. Choisis sur la base d'études techniques, ces sites, localisés dans les communes de Chetaïbi, El-Bouni et Annaba, offrent des "possibilités indéniables" dans le domaine du développement de l'activité aquacole, a souligné la même Direction, précisant que six d'entre ces sites serviront à "l'élevage de poissons et de mollusques en cages flottantes en mer". Les quatre autres sites qui se trouvent à Annaba et à Sidi Salem (El-Bouni) seront utilisés pour l'élevage de poissons et de crustacés dans des bassins communiquant avec la mer, a-t-on ajouté à la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, révélant dans ce cadre que des autorisations d'investissement dans ces sites "ont été déjà accordées" au profit des opérateurs concernés. Plus de 80 unités de pêche, entre chalutiers, sardiniers et petits-métiers composent la flottille de pêche dans la wilaya de Annaba, avec un effectif de près de 3.600 personnes réalisant annuellement des productions moyennes de 8.000 tonnes de poissons, toutes espèces confondues.

GUELMA

Matériel audiovisuel pour 88 classes

Pas moins de 88 classes préparatoires d'écoles primaires à Guelma ont été équipées de matériel audiovisuel et informatique, a affirmé le Directeur de wilaya de l'Education, M. Abdelkader Benhoud. Cette opération vise, a indiqué à la presse ce responsable, à familiariser les élèves et le personnel enseignant activant dans les classes préparatoires aux nouvelles technologies. Soulignant que des équipements analogues bénéficieront, dans une phase ultérieure, à 220 établissements, M. Benhoud a précisé que le montant affecté à l'acquisition de ce "premier quota" d'équipements, composé de micro-ordinateurs, de téléviseurs et de CD, est de l'ordre de 7 millions de dinars. Dans le même contexte, le Directeur de l'éducation a révélé que 138 instituteurs du cycle préparatoire ont récemment bénéficié d'une formation de près de 160 heures en informatique.

APS

BATNA, ORDURES MÉNAGÈRES

Prise en charge déficiente

Dans la wilaya de Batna, le déficit en matière de prise en charge des ordures ménagères atteint actuellement les 75%, a indiqué le directeur local de l'environnement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Sur les 61 communes que compte la wilaya, les ordures de 15 communes seulement sont prises en charge par les trois Centres d'enfouissement technique (CET) et les six décharges contrôlées de la wilaya, recevant 9.000 des 24.000 tonnes rejetés chaque mois par l'ensemble des communes, a assuré à l'APS M. Dekhinat Toufik, précisant que les 15 communes prises en charge sont Batna, Oued Chaâba, Aïn Touta, Tilato, Barika, N'gaous, Boumegueur, Ras Layoune, El-Madher, Fesdis, Merouana, Ksar Belezma, Timgad, Arris et Tighanimine. Les statistiques de la Direction de l'environnement indiquent que 63% des ordures urbaines sont rejetés dans la nature multipliant de plus en plus le nombre de décharges sauvages et mettant en danger les milieux naturels. M. Hocine Mazouz, wali de Batna, a insisté à plusieurs occasions sur l'élaboration de schémas directeurs pour la création de décharges intercommunales et inter-daïras "pour contenir cette situation et protéger l'environnement". Quant à la Direction de l'environnement, elle propose l'inscription d'opérations d'études et de réalisation de CET inter-daïras pour 2013 ainsi que des décharges contrôlées intercommunales pour 2014, l'encouragement des activités de récupération et l'extension



des décharges inter-daïras actuellement existantes. En 2011, un recensement réalisé par la Direction de l'environnement fait également état, selon son responsable, d'un "déficit notable" en moyens de ramassage des ordures urbaines dans l'ensemble des communes avec un parc global composé de seulement 153 engins, dont 75 tracteurs. "Pour y remédier, l'entreprise de gestion des CET de Batna a prévu pour 2012 l'acquisition de 20 camions", indiquent à l'APS les responsables de cette entreprise, précisant qu'une convention a été signée avec l'université Hadj Lakhdar

de Batna pour la réalisation par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'une station de récupération des biogaz dégagés par les CET et qui peuvent être à l'origine d'explosions et d'incendies, afin de les exploiter dans la production de l'électricité.

Pour améliorer la prise en charge des déchets solides des villes de la wilaya, les autorités locales misent sur les schémas directeurs et l'investissement, notamment des jeunes porteurs de projets soutenus par les dispositifs publics d'aide à l'emploi.

B. M.

ORAN, SAISON ESTIVALE 2012

Exploitation touristique des plages



Grande, Les Dunes, Cap blanc et un lot à Dahlias et Paradis plage, des daïras d'Aïn Turck, Boutlélis et Gdyl, a indiqué la même direction.

Dans ce cadre, le droit de concession sera octroyé par appel d'offres qui sera annoncé dans les daïras côtières et les communes concernées.

Ces espaces renforceront neuf autres attribués l'an dernier dans le cadre de la concession, répartis sur 18 plages soumises au schéma d'aménagement sur un total de 34 plages s'étendant sur une bande de 120 km.

Les plages non exploitées restent à leur état jusqu'à la mise en place d'un schéma d'aménagement que les services concernés ont demandé son inscription dans la loi de finances 2013.

Pour assurer la réussite de la saison estivale, la wilaya a consacré une enveloppe financière estimée à 300 millions DA pour concrétiser plusieurs opérations portant, entre autres, sur l'aménagement des routes menant aux plages, le renforcement de l'éclairage public et la réalisation d'un accès pour les handicapés à Bomo plage, dans la commune de Bousfer. Pour rappel, la wilaya d'Oran a accueilli plus de 14 millions d'estivants l'année dernière.

APS

Dix nouveaux espaces seront prochainement réservés à l'exploitation touristique des plages autorisées à la baignade d'Oran en prévision de la saison

estivale 2012, a annoncé la Direction du tourisme et de l'artisanat.

Ces espaces concernent huit lots répartis à travers les plages Les Andalouses, La

ANNIVERSAIRE DU PRINTEMPS BERBÈRE

Quinzaine de l'amazighité à Tizi-Ouzou

Pour cette année, les festivités commémoratives du Printemps berbère sont organisées sous le slogan de tamazight langue nationale et officielle et pour une Algérie une et indivisible.

PAR LOUNES BOUGACI

La célébration de l'anniversaire des événements du Printemps berbère donne lieu chaque année à une grande mobilisation du mouvement associatif local. Plusieurs activités culturelles et artistiques ont lieu aux quatre coins de la Kabylie afin de se remémorer cette date historique du 20 avril 1980 qui a permis des années plus tard à la langue et culture amazighes de recouvrer la place qui devait être la sienne depuis toujours.

C'est donc avant-hier lundi que le coup d'envoi de la quinzaine de l'amazighité a eu lieu au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Les activités du trente-deuxième anniversaire du Printemps berbère sont organisées par la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, le Comité des activités culturelles et artistiques de la région, le mouvement associatif et le théâtre régional Kateb-Yacine. Le programme s'étalera sur quinze jours. C'est au niveau de la maison de la culture que la première conférence s'inscrivant dans l'optique de cette commémoration a eu lieu lundi passé. En même temps que les expositions toutes inhérentes à la culture et au patrimoine amazighes de l'Algérie. Un récital poétique avec le cercle des poètes de la maison de la culture de Tizi-Ouzou a été la première activité donnée à l'occasion, suivie d'une communication animée par Samia Dahmani, docteur dans le domaine amazigh qui est intervenue sur les stèles et inscriptions libyques de la Grande Kabylie. Une journée d'étude sur tamazight dans le système éducatif a eu lieu lundi dernier et a permis aux intervenants d'établir leur bilan concernant l'introduction de tamazight dans le système éducatif depuis 1995, suite à l'année de la grève du cartable. La première conférence dans le cadre de cette journée d'études a été animée par le docteur Abderezak Dourari,



directeur du Centre national linguistique et pédagogique pour l'enseignement de tamazight. Dourari a développé le thème de l'incidence de l'aménagement de tamazight sur l'attractivité de son enseignement. Cet intervenant a été suivi de Brahim Bentaleb au sujet de l'apport du livre dans le système scolaire. Hier, la journée a été réservée à l'édition et à la production dans le domaine de la littérature amazighe. Dans l'après-midi d'hier, mardi, l'auteur Abdennour Abdesselam devait animer une conférence sur l'apport des Amrouche à la littérature kabyle. Une table ronde devait être également animée par les universitaires venus d'Alger et de Béjaïa sur l'identité et les valeurs de la société. Les universitaires et chercheurs qui devaient être à de rendez-vous sont : Boualem Djouhari (université de Béjaïa), Salah Belaid (Université de Tizi-Ouzou), Saïd Maoule (Directeur central des affaires religieuses) et

Arezki Ferrad (Université d'Alger). Le programme de la quinzaine de l'amazighité pour aujourd'hui mercredi prévoit une journée d'étude sur les us et coutumes kabyles. A cet effet, le professeur Mohand Akli Haddadou auteur de plus de quinze livres sur l'amazighité sera l'hôte de la ville de Tizi-Ouzou pour développer ce thème. Le cinéma ne sera pas en reste puisque la journée de demain sera consacrée au septième art. Plusieurs films seront ainsi projetés comme *D'un conte à l'autre* de Rabie Benmokhtar, *La colline oubliée* de Abderrahmane Bouguermouh et *Mon nom est lumière* de Slimane Belharet. Ce dernier animera en outre un récital poétique. Le programme de la quinzaine de l'amazighité se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril, nous a indiqué la chargée de communication de la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou.

L. B.

TÉMOIGNAGES D'ANCIENS DÉTENUS

Il était une fois le 20 Avril...

Aujourd'hui, nous sommes loin de l'époque où la langue et la culture amazighes étaient interdites. Tamazight est langue nationale depuis 2003. La langue de Jugurtha est enseignée depuis 1995. Trois universités algériennes sont dotées de départements de langue et culture amazighes. Une chaîne de télévision étatique diffuse quotidiennement ses programmes en tamazight, etc. La liste des acquis est aussi longue que les sacrifices consentis pour que la langue amazighe ne meure pas sur la terre de ses ancêtres. Un devoir de mémoire doit donc impérativement exister. C'est pourquoi, et sous l'initiative de la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, les artisans principaux du combat identitaire amazigh seront là après-demain, vendredi, pour témoigner. Pour la énième fois certes mais pour l'histoire, il n'est jamais assez de dire

comment tamazight est passée de l'interdiction à la constitution et dans les institutions. Pour la journée de vendredi donc, deux recueils auront lieu sur les tombes de Mouloud-Mammeri et de Matoub-Lounès à Taourirt-Mimoun et Taourirt-Moussa. Puis, dans l'après-midi, d'anciens militants et figures de proue du combat identitaire animeront une table ronde au niveau de la grande salle de spectacle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri pour raconter le 20 Avril 1980 dans ses moindres détails. Les anciens détenus de 1980 seront présents ainsi que des militants de la première heure comme Saïd Boukhari, Arezki About, Mouloud Lounaouci, Idir Ahmed Zaïd, Malika Ahmed Zaïd et Bezza Bencheikh.

Cette rencontre est importante dans la mesure où elle permettra aux jeunes générations qui connaissent peu cette époque où

l'amazighité était indésirable sur tous les fronts. Les acteurs du combat identitaire reviendront ainsi sur l'interdiction de la conférence de Mouloud Mammeri qui devait être animée à l'université de Tizi-Ouzou qui ne portait pas encore le nom de cet écrivain et anthropologue. C'était au début du printemps 1980. Cet événement allait constituer la goutte qui allait faire déborder le vase. Puis vinrent toutes les manifestations pacifiques qui avaient pour principal mot d'ordre la reconnaissance de la langue et culture amazighes. Il a fallu 15 ans plus tard, en 1995, pour que la langue amazighe soit introduite dans les écoles puis 8 ans, en 2003, pour que cette même langue soit constitutionnalisées comme langue nationale. C'est un long parcours qui sera reconstitué par des témoins oculaires qui ont tant de choses à dire.

L. B.

TAMAZIGHT, UN LONG COMBAT

Après-demain, vendredi, toute la Kabylie, célébrera le 32e anniversaire du Printemps berbère. Un printemps certes pacifique mais dont les auteurs étaient déterminés à avoir gain de cause pour leur langue et culture injustement exclue de tous les espaces publics et toutes les arènes culturelles. Tout a commencé quand l'écrivain Mouloud Mammeri a été interpellé dans la ville de Drâa Ben Khedda par les services de sécurité. L'auteur de la colline oubliée, était en route pour animer une conférence au niveau de l'université de la ville de Tizi-Ouzou. Il venait de publier son livre Poèmes kabyles anciens. Et sa conférence devait porter sur ce thème qui n'avait rien de politique. Mais ce qui n'était point prévisible se produit. La nouvelle de l'interdiction de la conférence de Mouloud Mammeri se propage comme une trainée de poudre. Des manifestations éclatent un peu partout en Kabylie. Pour la première fois dans l'Algérie indépendante, les citoyens s'expriment librement en défiant la peur. Durant plusieurs semaines et tous les jours donnaient lieu à des manifestations dans plusieurs villes. Ceux qui étaient classés dans la catégorie des meneurs ont été arrêtés. Ils étaient au nombre de vingt quatre. La mobilisation s'accrut pour leur libération. Les jours passent et la mobilisation ne baissera que quand les vingt quatre détenus rejoindront leurs familles. La joie regagne alors la rue. Mais depuis, la question de la langue et culture amazighe ne sera plus un tabou. Désormais, des artistes prendront le relais. Les poètes aussi et même des écrivains, puisque des livres en tamazight paraîtront ainsi que des revues à l'instar de la célèbre Tafsut. Tout le monde clamait l'amazighité de l'Algérie. Le combat pour tamazight s'est poursuivi et n'a jamais cessé. Après l'ouverture médiatique de 1988, tamazight et ses partisans respireront mieux. Beaucoup d'autres interdits ont été levés. En 1994, une année de grève scolaire et universitaire est initiée par le mouvement culturel berbère. Cette action permet à tamazight d'être introduite dans les écoles publiques, la création du Haut commissariat à l'amazighité et le lancement du premier journal télévisé quotidien en tamazight. Quelques années plus tard, tamazight est décrétée langue nationale et le lancement d'une chaîne de télévision en tamazight a succédé à cette décision politique. Aujourd'hui, l'interdiction de tamazight n'est qu'un lointain souvenir mais inoubliable pour plusieurs générations.

L. B.

CISJORDANIE

Célébration de la Journée des prisonniers palestiniens

Des milliers de Palestiniens étaient rassemblés lundi soir à Arrabe, dans le nord de la Cisjordanie, pour célébrer la Journée des prisonniers, dont les conditions de détention ont empiré dans les prisons israéliennes.

Cette année, la Journée des prisonniers palestiniens coïncide avec la libération prévue de l'un d'entre eux, Khader Adnane, qui a observé une grève de la faim record de 66 jours. Cette journée coïncide également avec le début d'une grève de la faim de quelque 1.600 prisonniers palestiniens d'Israël, soit plus d'un tiers du total, selon le ministre palestinien des Prisonniers Issa Qaraqâh.

Le ministre a inauguré une vaste fresque représentant les prisonniers palestiniens à l'entrée d'Arrabe, d'où est originaire Khader Adnane, devant près d'un millier de personnes.

"Les célébrations de la Journée des prisonniers sont différentes cette année parce que les conditions des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes ont empiré", a accusé M. Qaraqâh dans un discours.

"Notre peuple continuera à lutter jusqu'à la libération de tous les prisonniers", a-t-il assuré, en présence de responsables de l'Autorité palestinienne et du président du Club des prisonniers palestiniens Qaddoura Farès.

"Il n'y aura pas de paix dans la région sans libération de tous les prisonniers palestiniens", a affirmé le ministre.

Plus de 4.700 Palestiniens sont détenus par Israël, dont 120 incarcérés avant les accords d'Oslo de 1993 et 320 en détention administrative, selon le Club des prisonniers palestiniens. La plupart purgent des peines de prison à perpétuité.

CORÉE DU NORD

Pyongyang exclut la venue d'inspecteurs de l'AIEA

La Corée du Nord a averti qu'elle excluait la venue d'inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour vérifier son programme d'enrichissement d'uranium, ont affirmé mardi des médias japonais citant des sources diplomatiques.

Le retour des inspecteurs de l'AIEA en Corée du Nord avait été accepté sur le principe par Pyongyang le 29 février, dans le cadre d'un accord avec les États-Unis prévoyant une aide alimentaire américaine, en échange d'un moratoire nord-coréen sur les lancements de missiles à longue portée, les essais nucléaires et les activités d'enrichissement d'uranium menées à son usine de Yongbyon.

Les États-Unis ayant confirmé la suspension de leur aide alimentaire après le lancement d'une fusée à longue portée par la Corée du Nord vendredi,

Pyongyang, qui avait accepté la venue des inspecteurs, considère l'accord caduc, selon le quotidien Yomiuri Shimbun et l'agence de presse Kyodo.

Washington s'était engagé à livrer 240.000 tonnes d'aide alimentaire à la Corée du Nord qui souffre de pénuries en ce domaine, mais avait suspendu leur livraison dès l'annonce de Pyongyang, fin mars, du lancement prochain d'une fusée à longue portée.

APS

SYRIE, AU PREMIER JOUR DE LA MISSION DES OBSERVATEURS

Violences meurtrières

De violents combats ont opposé lundi soldats syriens et déserteurs et des bombardements ont repris à Homs, au premier jour de la mission d'observateurs internationaux chargés d'évaluer le respect d'un fragile cessez-le-feu, après treize mois de contestation réprimée dans le sang.

Lundi, jour férié en Syrie, des rassemblements anti-régime ont eu lieu à travers le pays, selon les LCC. A Deraa (Sud), des vidéos ont montré des centaines de manifestants, portant les drapeaux de l'indépendance et criant leur soutien à l'Armée syrienne libre (ASL). De violents combats ont opposé soldats et déserteurs en Syrie et des bombardements ont repris à Homs, au premier jour de la mission d'observateurs de l'Onu chargés d'évaluer le respect d'un fragile cessez-le-feu, après 13 mois de contestation réprimée dans le sang.

Treize civils ont péri à travers le pays, selon une ONG, l'ambassadrice américaine à l'Onu Susan Rice avertissant que la mission des observateurs serait remise en question si la répression persiste.

Les combats se sont déroulés à Idleb (Nord-Ouest) où quatre civils ont péri, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). A Homs (Centre), dont 30% échappent encore au contrôle du pouvoir, l'armée a bombardé au mortier les quartiers de Khaldiyé et de Bayada tenus par les rebelles faisant quatre morts.

Des civils ont également été tués à Hama (Centre) et Deraa (Sud).

Dans le même temps, des manifestations massives anti-régime ont eu lieu, selon des vidéos mises en ligne par les militants.

L'une a montré des centaines de manifestants à Idleb "dénonçant la capitulation internationale" et "soutenant Homs et les régions visées" par les forces du régime du président Bachar al-Assad qui ne reconnaît pas la contestation et dit vouloir en finir avec "les gangs terroristes".

La mission, votée samedi à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'Onu, s'annonce à haut risque pour les six observateurs non armés déjà sur le terrain sous la direction du colonel marocain Ahmed Himiche. Selon l'OSDH, les violences ont fait une soixantaine de morts depuis le début de la trêve, alors qu'auparavant les



morts se comptaient chaque jour par dizaines. En 13 mois de révolte qui s'est militarisée face à la répression, 11.100 personnes ont péri en majorité des civils, selon cette ONG.

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a exhorté Damas à la "retenue maximale" et l'opposition à "pleinement coopérer" pour faire réussir le cessez-le-feu.

L'émissaire de la Ligue arabe et de l'Onu, Kofi Annan, auteur du plan de paix, souhaite l'envoi à terme de plus de 200 observateurs en Syrie, mais cela nécessitera une nouvelle résolution et un arrêt total des violences.

La première tâche des observateurs sera "d'établir un quartier général opérationnel" à Damas puis de prendre contact avec le gouvernement et l'opposition afin d'expliquer leur rôle. Ils se rendront ensuite dans d'autres villes pour y établir des bases, selon l'Onu.

Les autorités syriennes ont dit approuver cette mission "car elles n'ont rien à cacher et espèrent que les observateurs

transmettront ce qui se passe réellement sur le terrain".

Outre l'arrêt des hostilités, le plan Annan prévoit le retour de l'armée dans les casernes, le droit de manifester pacifiquement, la libération des dizaines de milliers de personnes arrêtées et la libre circulation des médias étrangers.

Selon les militants, les chars sont toujours dans les villes, l'armée n'a pas levé ses barrages et les arrestations se poursuivent.

Après sa visite à Moscou, le chef de la diplomatie syrienne, Walid al-Mouallem, s'est rendu en Chine, l'autre allié du régime.

Enfin, à Genève, la Commission d'enquête mise en place par le Conseil des droits de l'Homme de l'Onu, a dénoncé des "tueries extra-judiciaires de soldats capturés" commises par les rebelles et s'est dite "sérieusement préoccupée" par le pilonnage de Homs et l'utilisation d'armes lourdes par l'armée.

R. I.

LA GUINÉE-BISSAU DÉFIE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

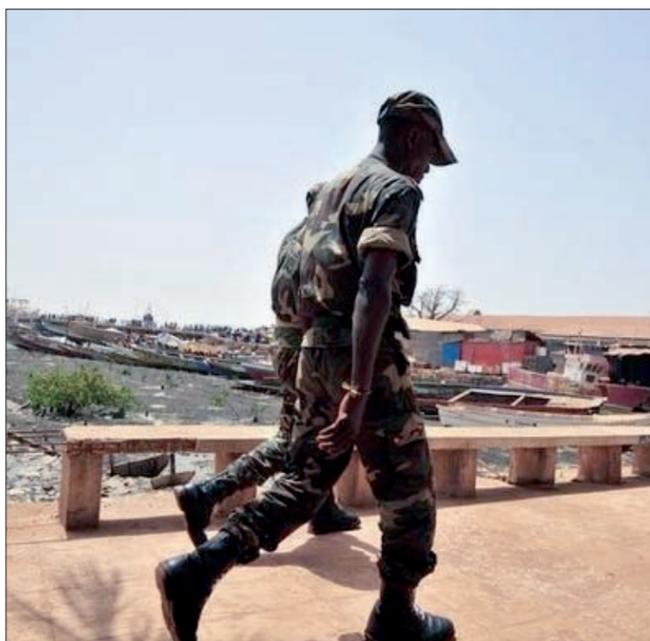
L'espace aérien et maritime fermé

Les militaires putschistes de Guinée-Bissau ont annoncé lundi la fermeture de leur espace aérien et maritime, prévenant que toute intrusion serait suivie d'une "riposte militaire".

Toute violation de l'espace aérien et maritime conduira à une "riposte militaire", ont-ils averti dans un communiqué qui invoque des raisons de "sécurité nationale" rapporte l'agence Reuters.

Cette mesure est un défi à la communauté internationale, et à l'Afrique en particulier, qui a unanimement condamné le coup de force du 12 avril à Bissau.

Les chefs militaires ont pris le pouvoir après avoir arrêté le chef de l'Etat par intérim, le président Raimundo Pereira, ainsi que l'ancien Premier min-



istre, Carlos Gomes Jr. Les chefs de l'armée ont annoncé

avoir formé un "conseil national de transition" comprenant

certaines partis politiques bissau-guinéens. Le PAIGC, première formation de cette ancienne colonie portugaise d'Afrique de l'Ouest, n'en fait pas partie.

La décision de fermer sans préavis l'espace aérien et maritime intervient alors qu'une délégation de haut-niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest s'apprête à se rendre à Bissau pour remettre un message de fermeté aux militaires dont l'initiative a été jugée "inacceptable" par la Cédéao. La capitale bruit également de rumeurs selon lesquelles un navire de guerre portugais a mis le cap sur la Guinée-Bissau afin de procéder à d'éventuelles évacuations de ressortissants étrangers.

Reuters

RÉVISION DE L'ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN DE 1968

Thème de campagne favori de Sarkozy

Nicolas Sarkozy, l'hyper président, l'hyper candidat, celui qui joue encore à l'hyper champion dans la belote ou au poker a commencé son jeu avec de mauvaises cartes que l'on aurait aisément distribuées au Front national.

PAR SORAYA HAKIM

À commencer par l'affaire Merah, qui avait quelque peu boosté la campagne de Nicolas Sarkozy. Ce dernier a outrageusement plagié les thèses chères à Marine Le Pen qu'il veut distancer à tout prix dans les sondages. Mais les critiques de la gestion de son quinquennat ne manquent pas pour le PS, il est le candidat «*d'une minorité qui claque qui clinque et qui brille*». Alors pour estomper quelque peu cette image ternie du président bling bling Nicolas Sarközy de Nagy-Bocsa, aux origines très bourgeoises, il faut dire que on patronyme a constitué un obstacle plutôt qu'un avantage c'est ce qui l'a amené à raccourcir son nom pour devenir Sarkozy tout court. Le nom passe mieux pour intégrer les scènes de la politique.

Mais revenons à la campagne présidentielle du candidat sortant qui pour convaincre a engagé une campagne sur un mode quasi identique à l'extrême droite avec son sacro-saint tryptique : immigration, sécurité et islamophobie. C'est ce virage qu'il a choisi plutôt que de mettre le cap sur le centre.

Au lendemain des sondages qui ne le donnaient pas favori, Nicolas Sarkozy a promis que s'il était réélu il renégocierait des accords passés avec des «*pays amis ou voisins*», dont l'Algérie, sur l'immigration afin de diviser par deux le nombre d'étrangers autorisés à entrer chaque année en France. «*Il faudra (...) sans doute renégocier un certain nombre d'accords avec des pays amis ou voisins, je pense notamment à l'Algérie*», a-t-il déclaré.

Un accord constamment négocié

«*Nous imposerons à tous ceux qui veulent venir au titre du regroupement familial ou du mariage avec un Français l'obligation : un, d'avoir un logement, deux, d'avoir un revenu, trois, d'apprendre le français et les valeurs de la République avant d'entrer sur le territoire national*».

Il y a bien sûr un effet d'annonce. L'accord algéro-français du 27 décembre 1968 relatif aux conditions d'entrée et de séjour des Algériens en France fait l'objet régulièrement de discussions et de négociations entre l'Algérie et la France. Plusieurs avenants y ont été introduits en 1985, en 1994 et en 2001.

Cet accord, né dans la foulée des accords d'Evian, place les ressortissants algériens dans une situation plus favorable par rapport aux autres étrangers.

Des discussions ont été menées, récemment, mais sans résultat car l'Algérie, en toute logique, ne veut pas d'une remise en cause des droits acquis par les Algériens légalement installés en France.

Or, la démarche française n'est pas de réformer l'accord mais de le vider de sa substance. La partie algérienne – qui peut le lui reprocher ? – refuse donc de jouer le jeu en permettant à la partie française de rendre l'accord caduc sans avoir à le dénoncer unilatéralement. Il est évident qu'une telle dénonciation unilatérale est un acte politique qui ne peut qu'avoir un impact négatif sur les relations francoalgériennes.



Cinquante 50 après...

Sarkozy veut complaire à un électorat d'extrême-droite dont le «plein» ralliement n'est pas certain au second tour. Il ajoute à cette demande de renégociation une dose anti-algérienne sur le mode connu de «*cinquante ans après l'indépendance qu'est-ce qu'ils veulent encore !*».

Le président français le reprend sur un mode censé être plus «correct» mais le message y est : «*Cinquante ans après la décolonisation, il est temps de mettre les choses à plat et de voir comment on peut mieux travailler ensemble et renégocier des accords*», a déclaré le président-candidat...

Il faut rappeler cependant que l'Algérie a décidé de suspendre l'émigration en 1973 à la suite d'une série d'attentats racistes visant notamment les foyers des travailleurs immigrés. Sur le fond, et apparence, quoi de plus «raisonnable» que de vouloir conclure un accord hors de toute référence à l'histoire... alors que cette immigration est justement le produit de l'histoire.

Les «avantages» dont disposent les Algériens en vertu de cet accord n'ont rien d'exorbitant. Et il serait illogique qu'un Etat discute de l'abandon de ces garanties accordées à ses citoyens dans le cadre d'un accord bilatéral... sous le seul prétexte que le temps aurait passé et que cinquante ans après, on pouvait oublier... Après tout – et cela est aisément démontrable – le statut durable de la France comme premier fournisseur de l'Algérie est, lui aussi, lié à l'histoire.

Et contrôler le quart, au moins, du commerce extérieur d'un pays n'est pas loin de ressembler, pour certains économistes, à une situation dominante de type néocolonial. D'autant que cette domination léonine ne s'accompagne d'aucun investissement substantiel dans quelque secteur d'activités que ce soit. Il serait malvenu – et difficilement compréhensible – que les responsables algériens acceptent de concéder des révisions qui sont dans le

droit fil d'une détestable politique anti-immigré.

Les quelques droits spécifiques des Algériens en France font partie, eux aussi, d'une histoire qui profite énormément à l'économie française. S'il faut «mettre à plat» des relations très marquées par l'Histoire cinquante ans après l'indépendance, cela ne doit pas se limiter à la remise en cause de droits qui n'ont rien d'abusif et qui touchent au quotidien le plus humain des relations bilatérales.

Le président-candidat courtise l'électorat harki et pied-noir

Nicolas Sarkozy, devrait, lors d'un déplacement de campagne, mais en tant que chef de l'Etat, évoquer la responsabilité des autorités françaises dans l'abandon et le massacre de milliers de harkis et rapatriés d'Algérie, samedi 14 avril, lors de la visite d'un ancien camp à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).

Le 9 mars, Sarkozy avait déjà effectué un discours sur ce thème à Nice, devant des associations de rapatriés. Il y avait déclaré que «*la République [devait] reconnaître qu'il y a eu une "forme" d'injustice, d'abandon*». Ajoutant : «*Nous, les autorités, avons une dette vis-à-vis des harkis (...) mais je ne veux pas qu'elle soit portée par une communauté nationale qui n'y était pour rien*». Samedi, dans un haut lieu de la mémoire harki, un ancien camp situé près de Perpignan, où furent regroupés, après la guerre d'Algérie, des harkis et leurs familles, le président devait déposer une gerbe, en compagnie notamment du ministre de la défense Gérard Longuet et de la secrétaire d'Etat à la jeunesse Jeanette Bougrab, elle-même fille de harkis.

Les milieux rapatriés seront-ils satisfaits ? Ils avaient été très déçus par le discours de Nice, et le déplacement de samedi était très attendu par toutes les associations de défense de la mémoire de harkis et

des rapatriés d'Algérie. Depuis cinq ans, ils espèrent la concrétisation de la promesse faite par Nicolas Sarkozy en 2007. Lors de la campagne présidentielle, il leur avait assuré que, s'il était élu, il franchirait le pas de la reconnaissance officielle de la responsabilité de la France, leur principale revendication..

Le mea culpa de la France

Nicolas Sarkozy a officiellement reconnu samedi la responsabilité du gouvernement français dans «l'abandon des harkis» après la fin de la Guerre d'Algérie en 1962.

Le président-candidat a proposé la construction d'un monument national à Paris qui leur serait dédié.

Lors de la campagne de 2007, le futur chef de l'Etat avait promis que, s'il était élu, il reconnaîtrait «*officiellement la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des harkis, afin que l'oubli ne les assassine pas une nouvelle fois*».

À la fin des hostilités en Algérie, la France a abandonné les quelque 200.000 harkis, supplétifs arabes de l'armée, où ils ont été victimes de représailles. La France en a finalement accepté 40.000 sur son territoire, dans des camps d'urgence surveillés par les forces de l'ordre.

«*La France se devait de protéger (les harkis) de l'Histoire. Elle ne l'a pas fait. Elle porte désormais cette responsabilité devant l'Histoire*», a déclaré samedi le président de la République au cours d'un discours prononcé à la préfecture de Perpignan devant des harkis et descendants de harkis.

«*C'est cette responsabilité que je suis venu reconnaître ici, à Perpignan, au nom de la République française*», a-t-il ajouté.

Début mars, Nicolas Sarkozy avait déclaré que la France avait une dette vis-à-vis des harkis, sans aller jusqu'à annoncer les excuses et réparations promises il y a cinq ans.

Encore une fois tout est bla bla.

S. H.

VIEILLISSEMENT DE LA PEAU

Comment retarder l'outrage du temps

Le vieillissement de la peau est un phénomène inéluctable qui dépend du capital génétique et du mode de vie de chaque personne. Quelques précautions, à savoir une bonne hygiène de vie avec un coup de pouce de la médecine esthétique, peuvent, de nos jours, retarder l'outrage du temps.

Voici la chronologie du vieillissement de la peau et les différentes phases au cours des années.

Vers 30 ans

Le derme commence à perdre son collagène et son élasticité à partir de 30 ans.

La ride qui va du nez au coin de la bouche (ride nasogénienne) commence à s'approfondir. La peau devient légèrement plus flasque

Vers 40 ans

Les rides d'expression commencent à s'observer à partir de la quarantaine en raison d'un renouvellement des cellules plus lent provoquant un relâchement de l'épiderme. Des plis apparaissent sur le front et des Pattes d'oie apparaissent à l'extrémité des yeux.

Vers 50 ans

Augmentation du nombre de taches. Augmentation des plis de la bouche et du double menton, de l'affaissement du coin de la bouche et de la pointe du nez et creusement des plis nasogéniens

Vers 60 ans

La peau devient de plus en plus fine et flasque.

Les paupières, de plus en plus flas-



ques, s'affaissent.

Les taches sont de plus en plus nombreuses.

Les facteurs génétiques

Toutes les personnes ne sont pas identiques devant le phénomène du vieillissement de la peau ; certaines

vieillissent plus rapidement que d'autres en raison d'une prédisposition génétique.

Les autres facteurs en cause dans le vieillissement de la peau :

Le soleil

Le soleil accélère le processus du vieillissement de la peau.

L'exposition solaire prolongée au fil des années entraîne des répercussions sur le vieillissement prématuré de la peau : apparaissent ainsi des rides plus nombreuses, profondes et se creusent, des taches brunes se multiplient, la peau devient moins souple.

Le tabac

Le tabac est un autre facteur de vieillissement cutané qui se cumule avec celui du soleil.

Le tabac entraîne :

L'apparition de rides en raison d'une dégradation des fibres élastiques par le tabac.

D'un teint moins éclatant, cireux, un peu grisâtre, rapidement réversible après l'arrêt du tabac.

D'une haleine désagréable. Du jaunissement des dents. Une moins bonne cicatrisation.

L'alimentation, le stress, le sommeil

Une alimentation pauvre en anti-oxydants et en acide gras essentiels, l'alcool

Le stress, le manque de sommeil interviennent également dans le processus de vieillissement.

O. A. A.

DOCTEUR LE BEAU AU MIDI LIBRE

«Apporter des solutions au vieillissement cérébral»

Comment optimiser nos capacités cérébrales dans le contexte de la médecine antiâge c'est l'idée qui ressort de l'intervention du Dr Le Beau, spécialisé en médecine morphologique, qui pratique à la fois les injections en toxine botulique et la micro-nutrition. La médecine morphologique et antiâge qu'exerce le Dr Le Beau consiste en des techniques de comblements des rides et du laser pour atténuer les déformations cutanées. Pour la médecine antiâge, il ne s'agit pas seulement de réduire les rides, mais aussi d'apporter aussi des solutions au vieillissement cérébral. Si l'on remet nos neuromédiateurs qui ont tendance à fluctuer dans un niveau initial, on aura optimisé nos capacités cérébrales.

Vieillir bien ? Si nous avons des neuromédiateurs dans un niveau bas, ça va engendrer des dysfonctionnements au niveau de la mémorisation, de notre caractère et de la cognition, un esprit aiguisé dans ce cas-là est quand même mieux qu'un esprit qui marche au ralenti. On essaye de régler ces niveaux par le biais de l'alimentation et de compléments alimentaires, propose-t-il. Une personne qui est bien dans sa tête, entrainera un bénéfice sur le reste du corps, explique le Dr. Le Beau. Garder un esprit vif, au-delà du caractère physique de la médecine antiâge c'est ce que veut transmettre le Dr à travers une bonne hygiène de vie et une bonne alimentation car tout part de là et avec des suppléments en cas de nécessité qui retarde le vieillissement cérébral. Garder la vitesse du flux nerveux et des interactivités qui se dégrade selon l'âge, l'alimentation et le mode de vie. Le vieillissement cérébral engendre le vieillissement du corps, on n'a pas des organes à part car tous fonctionnent en interconnexion (immunité, organes, gènes...). Il intervient également dans le recalement du taux hormonal qui a tendance à baisser à partir de 20-25ans pour justement avoir une discordance, une tête qui fonctionne bien et un corps qui suit et pour se faire, notre intervenant recommande une série de compléments alimentaires, qui ne rentre aucunement dans le cadre de la médecine allopathique mais plutôt d'un point de vue nutritionnel. Les préconisations sont adaptées à chaque individu. Toutefois, une base commune existe : consommation régulière d'oméga 3 et oméga 6, alimentation riche en antioxydants et activité sportive continue.

mes atteintes de diabète avec l'accord de leur médecin. Ce qu'il faut mentionner est que dans notre pratique, on demande toujours un avis médical avant de réaliser ce maquillage quelle que soit la cliente. Nous sommes obligés de remplir la fiche cliente avec un questionnaire assez important et de signer un contrat.

Une fois le maquillage réalisé, y a-t-il des consignes à suivre ?

Effectivement, la tatouée doit avoir une hygiène irréprochable après cette opération, particulièrement la première semaine, c'est-à-dire le temps que les plaies se cicatrisent.

Comment doit-on respecter cette hygiène ?

Pas de piscine, pas de hammam, ne pas retirer les croûtes. Il faut bien se désinfecter les mains avant d'appliquer sa crème cicatrisante... tout cela évitera les infections qu'on elles sont très rares. Après cette cicatrisation, la femme vit normalement.

Comment se réalise cette pratique ?

Elle se fait sous anesthésie locale avec un appareil spécial, genre d'un stylo avec une aiguille très fine à usage unique bien stérilisée au préalable.

Propos recueillis par O. A. A.

DOCTEUR MUSTAPHA SERIR AU MIDI LIBRE

La chirurgie esthétique «c'est encore tout nouveau»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Pourquoi avoir organisé un séminaire sur la chirurgie esthétique ?

Docteur Mustafa Serir : Nous sommes une société qui existe depuis deux années et la vocation de ces séminaires relève de la formation à travers des ateliers, des journées et des séminaires. Nous sommes donc à notre 2e congrès, et comme il est stipulé dans les statuts de la société, nous organisons des congrès afin d'apporter un plus à nos confrères qui font partie de plusieurs disciplines. Car la médecine esthétique relève de plusieurs disciplines. Nous avons, donc, les dermatologues, les chirurgiens maxilo-faciaux, les généralistes, les gynécologues, les esthéticiens... Et donc, tous les jours il y a l'évolution de nouvelles technologies dans ce sens et nous on essaye d'apporter une nouvelle touche en faisant appel à nos partenaires, français ou autres qui nous font profiter de leurs expériences.

Qu'en est-il de la chirurgie esthétique en Algérie ?

En Algérie, la chirurgie et la médecine esthétique commencent à démarrer. Sous d'autres cieux, en Amérique ou au Mexique et au Brésil, ils sont avancés sur ce plan car s'est là-bas qu'elle a démarré peut-être il y a plus de trois décennies. Dans ces pays à partir de 25-30 ans, on pratique déjà la chirurgie esthétique. L'Europe a suivi un peu ces pays ; elle est en avance par rapport à l'Afrique, particulièrement en Algérie même si on est un peu loin des progrès de ces pays dans le domaine, la chirurgie et la médecine



esthétique se pratiquent. Nous sommes un pays proche de l'Europe et des médecins francophones ; on est toujours branché avec l'évolution de cette médecine particulièrement avec l'Europe et on se ressource au niveau de leur congrès. Cela dit, on apprend et on apporte chaque jour de nouvelles techniques qu'on introduit chez nous.

La chirurgie et la médecine esthétiques ne sont pas remboursables par la sécurité sociale, n'y a-t-il pas pour autant un dispositif réglementaire particulier encadrant ces gestes opératoires ?

Jusqu'à présent, la médecine esthétique n'est pas enseignée en

Algérie, à partir de ce moment, il ne peut pas y avoir d'emblée de règles particulières concernant la sécurité sociale. Même sous d'autres cieux, cette pratique n'est pas prise en charge par la sécurité. Mais ce qu'il faut mentionner et que les lois existent comme dans toute autre pratique médicale en général.

Une erreur dans cette chirurgie est-elle condamnable ?

L'erreur n'est pas condamnable, elle est pardonnable étant donné que n'importe quel médecin et dans toutes les spécialités confondues il peut y avoir une erreur, mais une faute qu'on arrive à prouver dans l'exercice de la chirurgie esthétique est condamnable par la loi à l'instar de toutes les autres chirurgies.

Y a-t-il une législation avant d'en venir à l'acte chirurgical ?

Cela est universel, avant chaque pratique chirurgicale il y a une législation qui consiste à recevoir le malade, d'écouter ses allégations, lui faire des propositions sur le botulique, le comblement des rides, la chirurgie... On lui fait un devis, et on lui laisse une marge de temps de 15 jours pour réfléchir aux avantages et inconvénients éventuellement liés aux effets secondaires de ces pratiques.

Il existe donc des effets secondaires à ces pratiques chirurgicales et esthétiques ?

Comme dans toute thérapie médicamenteuse pour traiter d'autres pathologies, il y a toujours des effets secondaires étant donné qu'un médicament administré dans l'organisme reste toujours un corps étranger. Mais toujours est-il, le patient est toujours soumis à des tests avant toute injection de produits.

Les crèmes anti-ride ralentissent-elles vraiment le vieillissement cutané ?

Oui, les crèmes à base de vitamine C, d'anti-oxydant, elles donnent de bons résultats, sauf qu'il faut faire la part des choses. En effet, il y a des crèmes qui passent par le circuit du ministère de la Santé et d'autres par le circuit du ministère du Commerce. Les premières crèmes citées sont médicamenteuses et les deuxièmes sont des cosmétiques. Il ne faut surtout pas confondre. Ceci et pour vous dire qu'il ne faut pas acheter ses crèmes n'importe. Demandez l'avis d'un spécialiste, médecin, dermatologue qui saura orienter la personne selon votre type de peau.

O. A. A.

SABIHA SERRIR, ESTHÉTICIENNE DÉRMOGRAPHE

«Avant de procéder à un maquillage permanent, il faut consulter son médecin»



sourcils, le contour et remplissage des lèvres, l'eye-liners et intensification des cils, grains de beauté, petit tatouage sur le corps, des taches de rousseurs pour les adeptes...

Ce que vous mentionnez là entre dans le cadre de l'esthétique ; le maquillage permanent peut-il avoir un côté médical ?

Oui, tout à fait. Avec le maquillage permanent, on peut en faire bénéficier pas mal de patientes, notamment les femmes qui ont été touchées par certaines maladies à l'exemple de la pelade, c'est-à-dire la perte de cheveux. On rencontre cela dans certaines maladies donc on peut redessiner l'arcade sourcilière. Aux personnes qui ont des cicatrices, on leur fait des camouflages. Ou bien des malformations de naissance comme le bec de lièvre. Ça s'adresse également aux femmes qui ont subi une chimiothérapie ou l'ablation de l'aréole du sein après un cancer. Donc nous, nous essayons de tatouer l'aréole du sein pour éviter à la malade de faire une greffe.

Pourquoi «maquillage permanent» ; cela veut-il dire qu'il est définitif ?

C'est un maquillage semi-permanent, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, nous

avons évolué dans le pigment lequel autrefois était à vie car on utilisait de l'encre de Chine, donc il ne partait pas. Aujourd'hui, on utilise des produits à base de minéraux, organiques ou synthétiques, donc ce sont des pigments qui disparaissent avec le temps. Cela est un avantage car on n'est pas obligé de garder ce maquillage à vie dans le cas où on change d'avis. Il dure deux ans puis il commence à s'estomper. Dans le cas où on veut le garder, il suffit de faire quelques retouches, si on n'en veut plus, il disparaît au bout de 4 ou 5 ans.

Y a-t-il des effets secondaires suite à ce maquillage ?

Des effets secondaires on n'en rencontre pas vraiment, mais il faut interroger la cliente s'il existe un éventuel terrain allergique prononcé dans sa famille. Dans ce cas un peu particulier, on fait d'abord un essai. D'autre part, il faut se renseigner aussi si la personne ne souffre pas d'un diabète ou autres maladies cutanées.

Pour un diabétique, ce maquillage est donc à proscrire ?

Cela peut se faire avec l'accord de son médecin traitant, c'est lui qui en décidera car la blessure risque de ne pas cicatriser. En tout état de cause, dans mon cabinet, j'ai déjà tatoué des fem-

Midi Libre : Votre spécialité est le maquillage permanent, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est cette technique ?

Sabiha Serir : Le maquillage permanent est un tatouage qu'utilise toute personne qui souhaite corriger une asymétrie du visage : un niveau des sourcils, des lèvres, des yeux... Donc, on fait appel à cette pratique pour corriger ces petits défauts.

Qui est concerné par ce maquillage ?

Les personnes handicapées qui ont des difficultés à se maquiller, aux femmes qui ne souhaitent pas se maquiller tout les matins, aux sportives ainsi qu'aux femmes qui ont des allergies au maquillage classique. Nous avons plusieurs prestations, dont le traçage des

DOCTEUR MOHAMED HAMMA, GYNÉCOLOGUE, AU MIDI LIBRE

«Des THS pour la jeunesse»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Pouvez-vous nous expliquer le rapport qui existe entre la gynécologie et la médecine esthétique ?

Docteur M. Hamma : Parfois on prescrit le traitement hormonal de substitution dans la ménopause (THS) ; son rôle est de lutter contre le vieillissement cutané. C'est un traitement médical qui traite les hormones à titre préventif contre l'apparition des rides et fait partie aussi de la gynécologie.

Et quel est le rapport sur le plan médical ?

Il y a l'heptose mammaire, les prolap-

sus, pour la femme qui a accouché à plusieurs reprises qui voit sa matrice extérioriser. Tout cela relève de la chirurgie esthétique et c'est pris en charge par les gynécologues.

A partir de quel âge faut-il commencer à prendre le THS ?

Normalement, c'est à la pré-ménopause, lorsque la peau commence à se déshydrater. Il y a aussi la sécheresse cutanée, vaginale qui rend les rapports sexuels douloureux. La sécheresse urinaire, c'est une femme qui va présenter la polyurie, c'est-à-dire la tendance à uriner fréquemment qui est due à un manque d'hormones. Donc, ce traitement va rajeu-

nir tous ces symptômes. Il y a aussi les signes climatères, c'est-à-dire la nervosité, les troubles de l'humeur, l'insomnie, la déminéralisation osseuse, la chute de cheveux. Même une jeune fille qui présente des signes androgéniques ou l'acné par exemple cela se traite avec des hormones.

Est-ce que les THS sont à prescrire à toutes les femmes à partir de la préménopause ?

Normalement on les prescrit à toutes les femmes à titre préventif à partir de la pré-ménopause et c'est systématique.

Pourtant, on dit que le THS a beau-

coup d'effets secondaires ; il a même été dit qu'il était responsable de plusieurs cancers ; qu'en pensez-vous ?

Effectivement, ce traitement présente des effets secondaires, mais il faut toute une surveillance médicale, faire des frotis cervicaux, des mammographies... Ainsi, au moment opportun, on décide s'il faut ou pas arrêter le traitement. En outre, actuellement avec l'avènement des nouvelles molécules sur le plan pharmaceutique, le traitement évolue et on travaille avec les nouveaux traitements. C'est vrai que les anciens traitements présentaient beaucoup d'effets secondaires et sont les causes de cancers.

O. A. A.

ASSOCIATION NATIONALE
DES AUTEURS COMPOSITEURS
INTERPRÈTES ET MUSICIENS

Appel aux artistes

Dans le cadre de nos activités culturelles et artistiques, l'association nationale des auteurs compositeurs interprètes et musiciens organise une assemblée générale électorale des artistes lyriques pour le renouvellement de ses instances dirigeantes le samedi 21 avril 2012 à 10 heures au Centre culturel maison diocésaine à El Biar Sis 22 chemin Hydra.

Nous invitons l'ensemble des artistes algériens désireux de nous rejoindre et faire partie de notre mouvement associatif agréé en date du 24 juillet 1990 et prendre part et participer à l'élection du conseil national prévue le 21 avril 2012.

Cet appel destinée à tous ceux qui croient et peuvent apporter un plus à l'enseignement artistique l'animation et la promotion des manifestations artistiques la publication et la communication artistique et la défense des valeurs artistiques sont les bienvenus.

PRINTEMPS AMAZIGH

Tizi-Ouzou se souvient

Une quinzaine culturelle est organisée à Tizi-Ouzou, du 15 au 30 avril, à l'occasion de 32e anniversaire du «Printemps amazigh», coïncidant avec le 20 Avril de chaque année. Cette manifestation culturelle, organisée par la direction locale de la culture, en collaboration avec le mouvement associatif amazigh, le théâtre régional Kateb-Yacine et l'École régionale des Beaux-Arts d'Azazga, comporte un riche programme d'activités culturelles et artistiques, dont notamment des journées d'études, des tables rondes, des pièces théâtrales et une exposition permanente sur le patrimoine culturel amazigh.

Les activités se déroulent au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri et du théâtre régional Kateb-Yacine. Cet établissement du quatrième art abritera aussi des pièces théâtrales et des spectacles. Des universitaires et des chercheurs vont se relayer durant cet événement pour animer des conférences dans le cadre des journées d'étude qui traiteront notamment de «La littérature amazighe : édition et production», de «Us et coutumes kabyles, un patrimoine immatériel», du «Cinéma amazigh» et «Des stèles à inscription libyques». Les cinéphiles pourront revoir à l'occasion de cette quinzaine les grands films du cinéma amazigh dont *La Colline oubliée* d'Abderrahmane Bouguermouh.

Les étudiants de l'École des Beaux-Arts d'Azazga réaliseront, pour leur part, des fresques dans plusieurs localités de la wilaya.

APS

SÉMINAIRE DE JEAN-CLAUDE GOLVIN À ALGER

«Restitution des villes anciennes, la construction de l'image-idée»

Le Centre national de recherches archéologiques a organisé hier à la salle des conférences du CACPR (Bastion 23), un séminaire animé par Jean-Claude Golvin, architecte et archéologue, sous le thème «Restitution des villes anciennes, la construction de l'image-idée».

PAR KAHINA HAMMOUDI

«**A**u spectacle des sites antiques, se pose irrésistiblement la question de savoir à quoi ceux-ci ressemblaient et quelles étaient leurs activités à une époque donnée. Loin de nous contenter de voir un certain nombre d'images de restitution de villes nous chercherons à savoir plutôt comment elles sont faites, quels problèmes elles posent et comment on propose de les résoudre», annonce le conférencier Jean-Claude Golvin

Pour cette architecte et archéologue «tenter de restituer l'image des villes antiques est une démarche qui intéresse aujourd'hui de plus en plus les chercheurs et le public. Ceci correspond à élaborer ce que les scientifiques appellent un « modèle théorique». La réalisation d'une telle image nécessite une méthode précise car elle n'a d'intérêt que si l'on en connaît les fondements et si l'on sait par conséquent pourquoi elle est crédible.

A travers le résumé de sa communication, Jean-Claude Golvin revient essentiellement sur l'image de la ville en précisant que cette expérience deviendra possible que «si l'on dispose au départ des informations considérées comme majeures, celles qui permettent de définir les caractéristiques essentielles de l'image. Compléter celle-ci implique une étude comparative et une part d'hypothèse. Le but est d'arriver à un modèle cohérent correspondant à celui qui a le plus de chances d'être vrai et que seules des recherches ou découvertes archéologiques futures peuvent modifier.»

L'objectif primordial pour cette période est que ces «ces images servent beaucoup aussi à la communication sur les sites (signalétique, information) et dans les médias. Si l'archéologie et l'histoire doivent en donner le contenu et le sens, la conception du modèle et la mise en forme impliquent de tenir compte des travaux d'autres disciplines (la logique et la sémiologie par exemple).»



Le travail, pour cet architecte, archéologue et professeur émérite consiste «à construire un concept riche de ce dont on parle et de le rendre accessible par l'image au plus grand nombre possible de gens. La construction de «l'image-idée» est essentielle une fois que l'on a pris conscience des imperfections des représentations dont nous nous contentons le plus souvent par habitude». Jean-Claude Golvin est architecte et archéologue. Après avoir suivi ses études à Alger, il intègre en 1962 l'École d'architecture de Marseille. Architecte DPLG en 1969, urbaniste DIUP en 1972 et, à partir de 1973, il collabore à la mise en valeur de l'amphithéâtre d'El-Jem en Tunisie.

De 1979 à 1990, il dirige le Centre franco-égyptien d'études des temples de Karnak et de Louxor et collabore sur d'autres sites archéologiques en Égypte.

À partir de 1989, il se consacre aux restitutions du patrimoine ancien par des dessins à l'aquarelle. Il a ainsi créé, à ce jour, plus de 800 dessins de villes et monuments antiques et médiévaux.

De 1992 à 2008, il est directeur de recherches au CNRS rattaché à l'Université de Bordeaux III où il participe à la recherche sur la restitution des monuments anciens et la réalité virtuelle (3D) en archéologie. Il est professeur émérite.

K. H.

LA CLÔTURE DE «TLEMCCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011»

Prévue du 21 au 25 avril

La cérémonie de clôture de «Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011» est prévue du 21 au 25 avril courant, a annoncé le coordinateur de la manifestation. Le programme de clôture de cette manifestation, prévue initialement du 12 au 16 avril 2012 et reportée suite au deuil national de huit jours décrété après le décès de l'ancien président de la République Ahmed Ben Bella, sera maintenu avec des aménagements légers, a indiqué Benblidia Abdelhamid.

La journée du 21 avril verra au palais de la Culture d'Imama, l'organisation d'un spectacle qui sera animé par le ballet national intitulé *Rihla fi biladi*, alors que dans la journée du 22 avril, une soirée musicale andalouse sera animée par des chanteurs et chanteuses de Tlemccen à l'instar de Tewfik Benghabrit, Zakia Kara Terki, Leila Borsali et autres.

Une pléiade de chanteurs algériens connus animeront quant à eux la soirée



«Si Tlemccen m'était chantée» le 23 avril avec au menu Hamdi Bennani, Abdelkader Chaou, Nadia Benyoucef et Abdallah Mennai. L'orchestre maghrébin de la musique andalouse animera de son côté la soirée du 24 avril alors que l'orchestre national symphonique et la fanfare de la garde républicaine animeront, le 25 avril, l'ultime soirée de cette manifestation culturelle internationale.

La maison de la Culture Abdelkader-Alloula ainsi que le théâtre de verdure de Koudia verront également l'organisation de soirées musicales variées, a-t-on signalé.

Une parade de troupes folkloriques diverses est également prévue pour cette clôture, a-t-on ajouté de même source et démarrera du palais de la justice de haï Imama pour enfin arriver au palais de la Culture.

APS

HÉMOPHILIE

Maladie génétique très grave

L'hémophilie touche un nouveau-né sur 10.000. Si les traitements ont fait d'importants progrès, des difficultés d'intégration persistent néanmoins au quotidien, notamment en milieu scolaire.

Ce sont les hommes qui sont atteints par l'hémophilie. Dans la plupart des cas, on retrouve la maladie dans la famille. La maladie est due à un gène malade sur le chromosome sexuel X. Comme les chromosomes sexuels de l'homme sont X et Y, il suffit que le seul chromosome X soit atteint pour qu'il soit hémophile ; il transmettra systématiquement son chromosome X avec le gène malade à ses filles, elles seront alors conductrices mais pas malades. Ses garçons seront normaux puisqu'ils n'héritent que du chromosome Y qui est sain.

Les chromosomes sexuels des femmes sont XX, elles ont donc peu de risques d'être hémophiles car cette maladie est récessive :

Une femme pour être hémophile devra avoir ses deux chromosomes X porteurs du gène de l'hémophilie, donc non seulement sa mère devra être porteuse du gène de l'hémophilie (un des deux X atteint) mais son père devra aussi être malade (avec son chromosome X atteint) : à ce moment-là les deux chromosomes X de leur fille pourraient être porteurs du gène de l'hémophilie et elle serait hémophile.

Dans l'hémophilie, le sang ne coagule pas

L'hémophilie est une maladie du sang : le sang a des difficultés à coaguler et alors les plaies vasculaires ont des difficultés à se refermer (une plaie ouverte de la peau, un saignement de nez, une plaie fermée avec la constitution d'un hématome à la suite d'un coup...)

Dans le sang, il existe des substances qu'on appelle facteurs de la coagulation et qui normalement participent aux différentes étapes de la coagulation.

Chez l'hémophile, il manque un facteur de la coagulation

Il y a deux sortes d'hémophilie correspondant à l'absence d'un facteur ou d'un autre : c'est l'hémophilie A due à un déficit en facteur VIII, ou l'hémophilie B due à un déficit en facteur IX.

Les deux maladies entraînent un trouble de la coagulation du sang et le risque d'hémorragie.

Elles sont plus ou moins graves selon la sévérité du déficit.

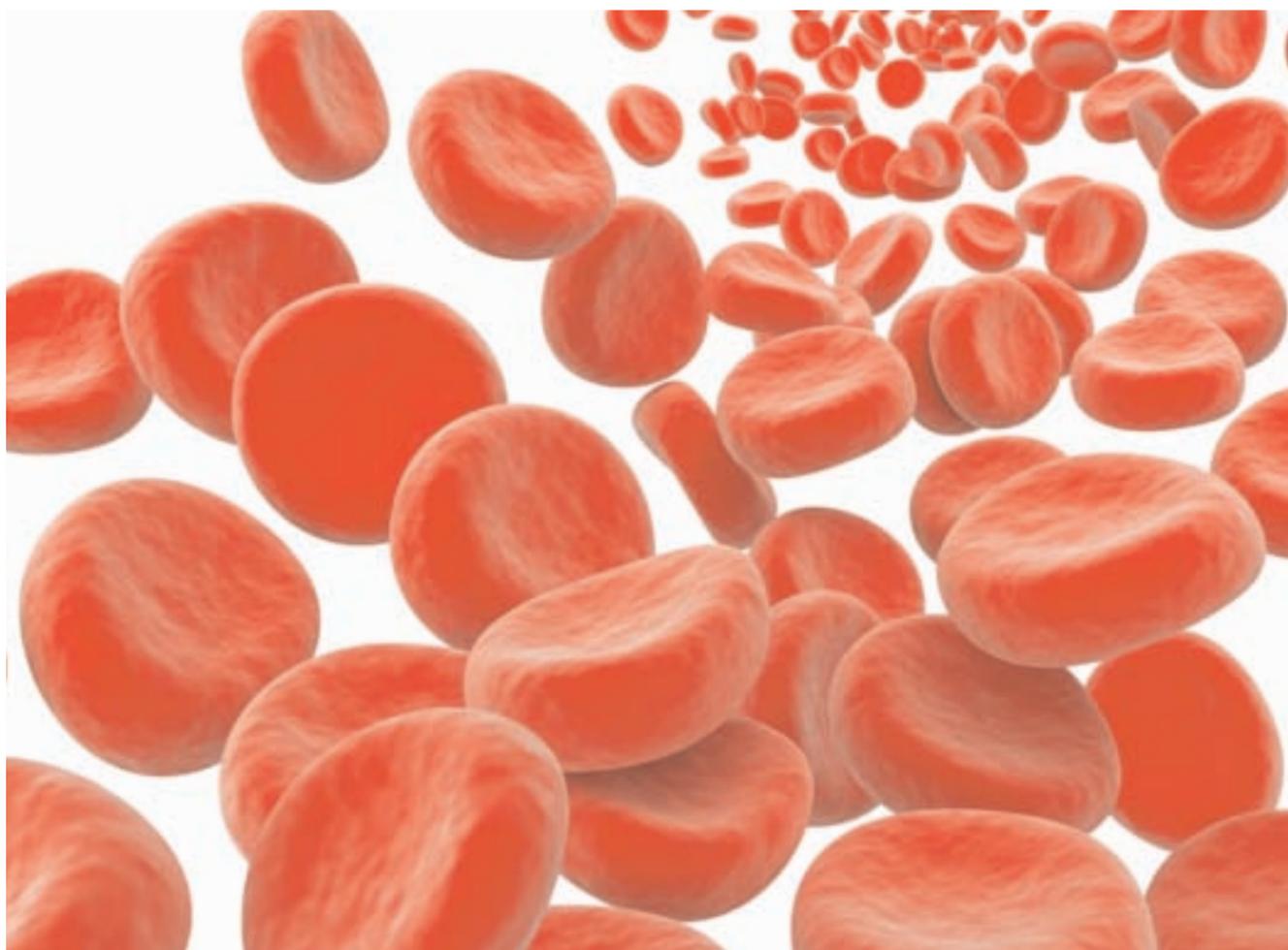
Diagnostic de l'hémophilie

Une hémophilie peut être découverte dans un grand tableau d'hémorragie, ou devant des saignements aux points de vaccination, la présence d'hématomes, l'apparition d'hémarthroses (c'est-à-dire un épanchement de sang dans les articulations) avec des douleurs et des gonflements des articulations des genoux, des chevilles, des coudes,

Parfois, il n'y a pas ou peu d'hémorragies, la découverte de l'hémophilie étant fortuite devant un bilan sanguin de routine avant une intervention chirurgicale par exemple.

La maladie est souvent découverte au moment de la marche vers l'âge de 1 an, les chutes fréquentes provoquant des hématomes sous-cutanés, musculaires et des hémarthroses.

Les examens complémentaires mon-



trent un bilan de la coagulation anormal avec une diminution pathologique d'un des facteurs de la coagulation.

Conséquences des hémorragies

Les hématomes musculaires peuvent entraîner des compressions vasculo-nerveuses. Les hémorragies selon leur emplacement peuvent être gravissimes : compression des voies respiratoires, hémorragie intra cérébrale.

Les hémorragies sur une plaie cutanée, une morsure de langue, une épistaxis, ... sont moins spécifiques.

Les hémarthroses sont invalidantes à terme : elles entraînent des déformations irréversibles des articulations, des limitations des mouvements.

Conduite à tenir

Devant une hémophilie, une enquête familiale est évidemment effectuée : dépister les hémophiles qui s'ignorent, rechercher les femmes conductrices.

Il est possible de faire un diagnostic anténatal chez une femme enceinte appartenant à une famille d'hémophiles ou dont le père est hémophile, pour savoir si le bébé a un chromosome X porteur du gène pathologique. Il est nécessaire d'établir une carte d'hémophile notifiant le type d'hémophilie, la sévérité de la maladie, le centre qui possède le dossier médical du patient, ce, afin de ne pas retarder un traitement éventuel au cas où une équipe soignante ne connaîtrait pas le malade.

Les familles d'hémophiles sont invitées à avoir une consultation de conseil génétique auprès d'un généticien.

Les vaccinations sont possibles, les

hémorragies dues à ces piqûres seront minimes ; au pire, elles seront limitées par un traitement préventif. La vaccination contre l'hépatite B (à cause des transfusions de dérivés du sang) est fortement conseillée.

La prévention des hémorragies

La personne hémophile n'omettra pas de signaler à un nouveau médecin sa maladie ou l'existence de personnes hémophiles dans sa famille.

Il faut éviter les médicaments qui ont une action sur la coagulation comme l'aspirine et les anti-inflammatoires.

A l'issue d'une prise de sang ou d'une injection intraveineuse ou d'une piqûre sous-cutanée, il faut faire une bonne compression.

Les piqûres intramusculaires sont à proscrire

Il est parfois nécessaire de faire un traitement substitutif avant un geste chirurgical, une avulsion dentaire, voire avant des manipulations kinésithérapeutiques.

Traitement

Le traitement anti-hémophile est la perfusion de produits anti-hémophiliques correspondant aux facteurs de la coagulation manquants : ce traitement permet d'augmenter leur taux sanguin quand c'est nécessaire, c'est-à-dire, quand apparaît une hémorragie et de permettre la coagulation du sang du patient.

La dose de produit injecté sera fonction du poids du malade, de la sévérité de sa maladie et de la gravité de l'hémorragie.

Parfois une seule injection suffit, mais il peut être nécessaire de faire plusieurs injections par jour pendant plusieurs jours quand l'hémorragie est importante ou à l'occasion d'une intervention chirurgicale.

Les complications de ces injections sont les risques d'infection, les risques de transmission de maladies virales (le risque est faible aujourd'hui grâce à l'utilisation de procédés d'inactivation virale) ; les produits anti-hémophiles peuvent aussi faire apparaître des anticorps anticoagulants contre ces mêmes produits injectés. Le traitement sera alors différent, il faudra utiliser d'autres facteurs de la coagulation mais qui auront été manipulés.

Traitement des hémarthroses et des hématomes

Hémarthroses : il faut immobiliser l'articulation mais le moins longtemps possible, parfois il faut faire une ponction pour évacuer le sang et une injection de produit anti-hémophilique.

Hématomes minimes : il faut faire une compression.

Hématomes importants : il est nécessaire d'injecter un produit anti-hémophilique et parfois associer une corticothérapie.

Pour les enfants hémophiles, l'éducation des parents sera entreprise si c'est possible et il sera alors possible de faire les traitements à la maison.

L'administration de produits anti-hémophiliques par voie nasale existe et est prescrite pour les petites hémorragies ou les hémophilies mineures.

In Santé de A à Z



ACCUSÉ

levez-vous !



DIVORCE

Cabale matrimoniale (2^e partie et fin)

Résumé : Mériem, 24 ans, se marie avec un jeune émigré. Après moins d'une semaine de vie commune, elle découvre qu'il a une autre femme dans sa vie.

Après avoir mûrement réfléchi, Mériem décida de parler avec Karim de ce qu'elle avait découvert.

- Karim, qui est Magaly ?

Le jeune émigré pendant quelques fractions de secondes parut désarçonné avant d'esquisser un sourire forcé, jaune :

- Euh... Magaly... est une amie... J'ai travaillé avec elle un certain temps... je t'avoue qu'à un moment donné, nous avons projeté de nous marier puis je me suis aperçu à temps que j'aurais des problèmes avec elle. Nous ne pensons pas de la même manière ; nous n'avons pas les mêmes valeurs ni le même fonds culturel.

- Mais, apparemment, vous n'avez pas rompu... elle t'écrit et tu lui réponds...

- Oui... Il faut que je te dise : je ne veux pas rompre avec elle brusquement...

- Tu as peur de la brusquer ?

- Non... Il y a encore des affaires en suspens entre elle et moi... Dès que j'aurai réglé ces affaires, je lui annoncerai mon retour définitif au pays et mon intention de l'effacer de mon champ de vision.

- Donc, tu ne lui as pas dit que tu t'étais marié dans ton pays ?

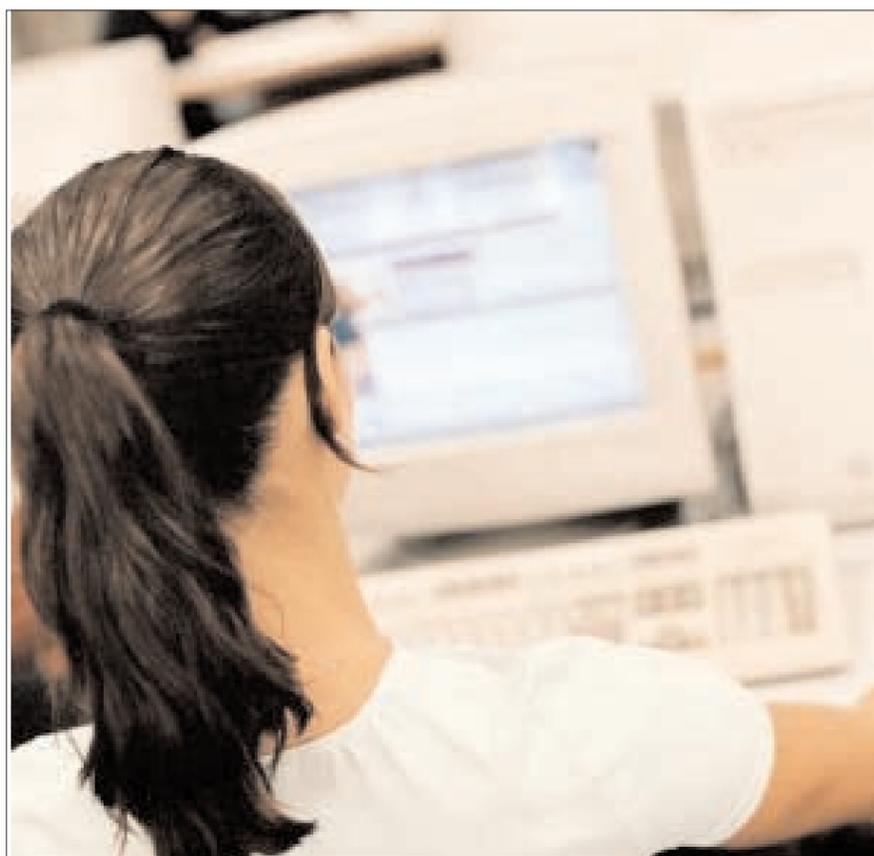
- Non, mais ça ne va pas ? Il faut y aller doucement... sinon, elle risque de me bloquer pour mon retour.

- Hum... j'en vois... Ce qui signifie que tu fais l'hypocrite avec elle...

- Oh ! ce n'est pas de l'hypocrisie. C'est juste de la prudence.

- Qu'est-ce qui me dit que tu n'es toujours pas avec elle et qu'en réalité tu as tout fait pour avoir une femme ici et une autre là-bas ?

- Oh ! Non... qu'est-ce que tu vas chercher, là ? Bon... je crois que tu as besoin d'un peu de détente. Aujourd'hui, nous allons nous offrir un très bon repas



dans un restaurant très chic.

Deux jours plus tard, Karim décida de retourner en France. Ce qui énerva Mériem.

- La vie que tu me fais mener est trop dure, Karim... Je vais encore passer une semaine seule entre quatre murs ? L'ennui finira par me tuer.

- Si tu t'ennuies, tu peux aller chez tes parents ou chez mon frère.

Mériem préféra se rendre chez Azeddine, son beau-frère. D'abord parce que la villa de ses parents qu'il habitait n'était pas éloignée de son domicile conjugal. Ensuite, parce qu'elle espérait y déceler un détail à même de lui permettre de savoir qui était vraiment cette Magaly qui envoyait beaucoup de messages à son mari.

Et elle allait atteindre son objectif en discutant avec Amira, l'épouse d'Azeddine.

Celle-ci étant enceinte de cinq mois, elle n'eut aucune peine à faire bifurquer la discussion qu'elle avait engagée avec elle vers son bébé.

- Mon gynécologue m'a dit que c'est un garçon mais il y a autre chose que j'aimerais savoir.

- Qu'est-ce que tu aimerais savoir ? s'enquit Mériem.

- J'aimerais savoir s'il sera aussi beau que le fils de Karim et de Magaly.

La surprise de Mériem était telle qu'elle écarquilla ses yeux au point où on les crut sur le point de sortir de leurs orbites.

Ayant réalisé qu'elle avait proféré une bourde, Amira plaqua aussitôt ses deux mains contre sa bouche mais il était déjà trop tard.

- Qu...qu'est-ce que...que... tu as dit ? bégaya Mériem. Karim a un enfant ? Sa

femme c'est cette Magaly... c'est cette femme qui lui envoie des messages, n'est-ce pas ?

La belle-sœur ne savait plus où se mettre. Elle ferma les yeux un bon moment avant de répondre :

- Tu n'étais pas au courant, Mériem ?

- Non, je n'étais pas au courant ! J'ai fait confiance à ton mari... C'est lui qui m'a présenté Karim... Il m'a trahie...

- Non, il ne t'a pas trahie... Il pensait que tu étais au courant... parce que... parce que... il est courant qu'un homme ait deux épouses... voire trois, quatre ...

- Oh ! Arrête de dire des bêtises... Moi je n'ai nulle envie de partager mon mari... Et puis assez parlé ! je m'en vais...

- Hé ! Où vas-tu, Mériem ?

- Chez mes parents...

- Chez tes parents ?

- Oui, j'ai suffisamment été ridiculisée...

- Mais attends, calme-toi... ne me crée pas de problèmes, s'il te plaît... Ne dis surtout pas à Azeddine que c'est moi qui t'ai dit que Karim est marié.

- Rassure-toi... Dès que j'aurai franchi cette porte, j'aurais oublié jusqu'à ton existence et celle de ton mari et de son frère que j'ai eu la folie d'épouser.

Quand un mois s'est écoulé sans que Karim ne cherche après sa femme, Mériem prit un avocat et entreprit de demander le divorce. Mais quelle ne fut sa surprise lorsqu'elle apprit que son mari avait déposé plainte contre elle pour... vol.

C'est dans le bureau du procureur de la République que la jeune femme apprit que son mari l'accusait d'avoir dérobé de la villa de ses parents la somme d'un milliard sept cent millions de centimes ainsi qu'une importante quantité de bijoux. Finalement, l'avocat dont Mériem avait sollicité les services n'allait pas s'occuper de son divorce mais plutôt de sa disculpation dans une affaire de cambriolage qu'elle n'avait jamais commis.

En fin de compte, Mériem qui croyait en finir avec le célibat et devenir une dame respectable s'est retrouvée au tribunal d'El-Harrach. Alors qu'elle avait été blessée et trahie dans son amour-propre par un homme sans scrupule, elle dut d'abord se battre pour prouver son innocence et déjouer la cabale montée de toutes pièces par Karim pour lui faire payer son intention de ne pas se laisser faire.

Lors de son procès qui a eu lieu il y a une semaine au tribunal d'El-Harrach, son avocat avait mis en exergue le fait qu'il n'y avait pas la moindre preuve matérielle du délit qui lui était reproché et que si vol il y avait, il fallait en chercher les auteurs parmi les autres occupants de la villa.

Une peine d'un an de prison ferme a été requise contre la jeune femme.

Mériem voit désormais le mariage comme une source de problèmes et de pièges. Surtout lorsqu'à la base, son principal artisan est un agent immobilier (un samsar) !

COUPS ET BLESSURES MORTELS

Un veilleur de nuit très méchant

Zoubir, un jeune homme de 26 ans, était heureux comme pouvait l'être tout jeune qui venait de trouver un emploi après plusieurs mois de chômage et de stress. Il était veilleur de nuit à Oued Chebel, dans un immense atelier où se trouvait du matériel industriel et agricole.

Le 8 juin de l'année dernière, alors que la nuit s'annonçait plutôt calme et douce pour ceux qui étaient chez eux dans leur lit ou face à la télé, Zoubir entendit soudain un bruit étrange venant d'une des ailes de l'atelier. Il se saisit d'une barre de fer et alla voir de quoi il en retournait. Il alluma un des puissants projecteurs de l'atelier et il vit quelqu'un en train d'essayer de dévisser une petite grue. Il se mit à crier et l'homme s'enfuit. Avant même de commencer à savourer sa première victoire en tant que veilleur de nuit, Zoubir fut surpris de se retrouver brusquement

face à un second voleur qu'il n'avait pas vu. Celui-ci au lieu de s'enfuir comme son acolyte, se tint en face de lui, le menaçant avec un couteau. Zoubir se dit qu'il fallait prendre l'initiative et donna un coup de barre de fer à son adversaire qu'il atteignit à la tête. Pour le mettre hors d'état de nuire, il lui donna d'autres coups, l'assomma et le ligota. Après quoi, il téléphona à son patron qui arriva en catastrophe mais aussi pour constater la mort du voleur que Zoubir avait roué de coups.

Il y a quelques jours, Zoubir s'est vu condamner par la cour de Blida à 6 ans de prison ferme pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans avoir l'intention de la donner.

Il y a comme ça, paraît-il, des métiers qui apportent plus de déceptions et de regrets que de satisfactions.

K. A.

K. A.

FOOTBALL, VIOLENCE DANS LES STADES

Le huis clos est-il la solution miracle ?

La violence dans nos stades prend de plus en plus d'ampleur, et les responsables ne savent plus où donner de la tête. Les décisions du bureau de la Ligue nationale de football professionnel, appliquant les règlements à la lettre, ne semblent pas régler le problème. Recourir au huis clos est-il vraiment la solution idoine pour stopper ce phénomène, ou du moins, réduire sa gravité ?

PAR SALHI MOURAD

Après tout ce qui s'est passé à Saida, la Ligue nationale de football professionnel a infligé une sanction de huit matches à huis-clos pour le MC Saida. Une décision qui a suscité en effet une divergence au sein de la famille footballistique. Recourir au huis-clos à chaque fois qu'un club ou ses supporters ne respectent pas la réglementation en matière d'organisation, constitue-t-il l'arme maximale dont dispose la Ligue nationale de football ? Les débats sont ouverts depuis plusieurs mois voir même plusieurs années entre plusieurs parties prenantes du football national au sujet de la violence et la solution qui doit être prise en cas de dépassement, néanmoins aucune solution adéquate n'a été proposée comme remède. Si les dirigeants ainsi que les staffs techniques de clubs stigmatisent la solution du huis-clos tout en justifiant que les clubs ne sont pas responsables de la violence, doivent suggérer une solution de rechange, «le huis-clos est une solution conjoncturelle», a indiqué l'entraîneur Meziane Ighil. Le vice-président de l'USMA, Rebbouh Haddad, de son côté, interpelle les responsables du football algérien en leur demandant la programmation du reste du championnat à huis-clos : «Nous demandons que les matchs qui restent se jouent à huis clos. En sanctionnant uniquement le MC Saida, cela pourra servir davantage



nos concurrents au titre», a-t-il dit. Plus sérieusement, peut-on imaginer toute une saison d'un club à huis-clos ? Ça n'a aucun charme.

On entend, après tout incident, des idées farfelues, comme celle qui consiste à radier l'équipe ou la reléguer au palier inférieur. Il y a ceux qui parlent de défalcation de points, mais cette solution plaira-t-elle aux responsables de clubs ? Infliger une amende à un club, cela servira à quoi ? Certes, les enjeux sont désormais de taille, et le reste du championnat s'annonce très

important tant pour les clubs qui jouent pour le titre que pour ceux qui sont menacés par le spectre de la relégation, mais ce n'est pas vraiment une raison pour atteindre un seuil plus élevé d'agressions physiques sur les joueurs. La recherche des moyens susceptibles de mettre fin, sinon de limiter au maximum les dégâts, s'impose. Il n'y a plus de temps à perdre, des mesures draconiennes devraient être prises au plus vite avant que la situation ne se complique.

M.S.

MOHAMED KHALDI, PRÉSIDENT DU MC SAIDA

«Les sanctions de la LFP vont condamner le club au purgatoire»

Le président du MC Saida (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Khaldi, a qualifié lundi de «sévères» les sanctions prononcées la veille par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), condamnant son équipe à 8 matches de suspension de terrain assorties de huis-clos. «Il s'agit de sanctions sévères à notre encontre, qui vont rendre encore note tâche très délicate dans l'optique du maintien en Ligue 1. Nous allons faire appel (ndlr, mardi) au niveau de la commission d'appel de la Fédération algérienne», a affirmé à l'APS le premier responsable du MCS, joint par téléphone. De graves incidents ont émaillé le match MC Saida-USM Alger (1-1), disputé samedi pour le compte de la 25e journée de Ligue 1. Six joueurs et un dirigeant de l'USM Alger ont été blessés dans ces actes de violence, qui ont éclaté juste après la fin du match. Il s'agit des joueurs Laifaoui, Hamiti, Chafai, Bouchemma, Maiga, le gardien Zemmamouche et le dirigeant Abdallah Cherchar qui ont été transférés au service des urgences de l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saida pour recevoir les premiers soins, avant d'être transférés vers Alger. «L'équipe est innocente dans toute cette affaire, ce n'est pas quand même les joueurs qui ont provoqué

ces incidents, malheureusement, le club est en train de payer cash le comportement irresponsable de certains supporters», a-t-il ajouté. Appelé à expliquer les raisons de ces actes de violence, survenus au stade du 13-Avril de Saida, Mohamed Khaldi estime que cela est dû à plusieurs facteurs. «Je suis le premier à condamner ce genre d'actes qui n'honorent guère le football national. Nous sommes tous responsables de ces actes sans exception. Les raisons ?

Je pense que cela est dû aux fléaux sociaux dont souffre notre société». De son côté, le vice-président de l'USM Alger, Rabah Haddad, a estimé que les sanctions de l'instance dirigeante de la compétition, sont «légères». «Il s'agit de sanctions légères, qui ne traduisent pas l'enfer que nous avons vécu à Saida, franchement, je m'attendais à plus», a affirmé le responsable des Rouge et Noir. Outre la sanction de disputer 8 matches hors wilaya, le MCS a

été condamné à verser 200.000 dinars d'amende. L'entraîneur-adjoint, Guemidi Ahmed, s'est vu infliger de son côté, une suspension de deux ans ferme et une amende de 100.000 dinars. Le dossier de ce match reste ouvert pour complément d'information. Le MC Saida pointe à la 15e et avant-dernière place au classement de la Ligue 1 avec 24 points, à deux longueurs du premier relégué, le CA Batna.

APS

LIGUES 1 ET 2

La LFP établit le calendrier jusqu'à la fin de la saison

La Ligue de football professionnel (LFP), a établi le calendrier des championnats professionnels Ligue 1 et 2, jusqu'à la fin de la saison, selon le programme dévoilé mardi sur le site officiel de l'instance dirigeante de la compétition. En Ligue 1, deux matches en retard sont programmés pour le mardi 24 avril, il s'agit de CR Belouizdad-ASO Chlef et CA Batna-ES Sétif, reportés en raison de l'engagement de l'ASO et de

l'ESS en compétitions africaines. La 26e journée se jouera samedi 28 avril, et sera tronquée du match AS Khroub-ASO Chlef, qui se jouera le mercredi 2 mai. La 27e journée de la Ligue 1 est programmée pour le samedi 5 mai, alors que la 28e journée se disputera le mardi 8 mai. Les deux dernières journées de la saison 2011-2012, se joueront respectivement le mardi 15 et le samedi 19 mai. En Ligue 2, la 28e journée se jouera le samedi 21

avril, alors que la dernière journée aura lieu le vendredi 27 avril. Enfin, les demi-finales de la coupe d'Algérie auront lieu le vendredi 20 avril, alors que la finale se jouera le mardi 1er mai. La LFP rappelle que ce programme tient compte du calendrier de l'équipe nationale, qui entamera le 21 mai prochain un stage bloqué en vue des qualifications pour la Coupe du monde 2014 et à la coupe d'Afrique des nations CAN-2013.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
(1/8ES DE FINALE-ALLER)

Al Hilal (Soudan)-ASO Chlef fixé au 29 avril

Le match entre l'équipe soudanaise d'Al-Hilal et le représentant algérien, l'ASO Chlef, comptant pour les 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, se jouera le dimanche 29 avril à Khartoum, rapporte mardi le site de la Ligue de football professionnel (LFP). Le match retour, quant à lui, aura lieu le samedi 12 mai au stade Mohamed Boumezrag de Chlef. Les Chéliens ont composé leur billet pour les 1/8e de finale aux dépens des Congolais du Vita Club (aller 0-0, retour 3-2). L'ASO Chlef est l'unique représentant algérien aux compétitions africaines, après l'élimination de la JSM Béjaïa (Ligue des champions) et l'ES Sétif (Coupe de la CAF).

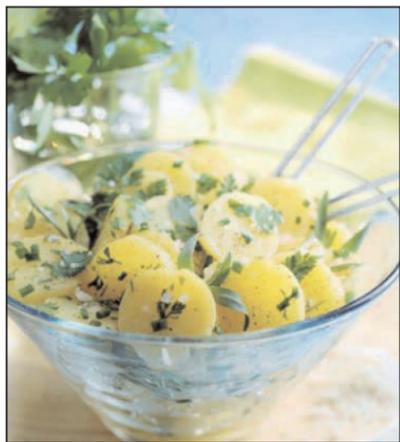
AMICAL

Algérie-Niger au stade Mustapha-Tchaker de Blida

Le match amical international entre la sélection algérienne de football et son homologue nigérienne, prévu le samedi 26 mai prochain, se jouera au stade Mustapha Tchaker de Blida à 20h30, selon le calendrier dévoilé mardi par la Ligue de football professionnel (LFP). Ce rendez-vous entre dans le cadre de la préparation des "Verts", en vue des éliminatoires du Mondial 2014 et de la coupe d'Afrique des nations CAN-2013, rappelle t-on. La sélection algérienne entamera un stage bloqué à Alger à partir du lundi 21 mai, pour préparer ses trois rencontres officielles prévues pour juin face à la Gambie (éliminatoires CAN-2013), le Rwanda et le Mali (éliminatoires Mondial-2014). La Fédération algérienne de football (FAF), avait expliqué l'organisation de cette rencontre amicale, par le souci d'une «bonne préparation en vue des échéances de juin 2012».

Cuisine

Pommes de terre à la menthe sauvage



Ingrédients :

1kg de pommes de terre.
1 botte de fliyou
3 oeufs.
3 c. à soupe d'huile
1 tête d'ail.
2 piments forts
Une pincée de poivre rouge.
Sel

Préparation :

Commencer par piler les condiments et diluer le tout dans un verre d'eau puis verser dans un fait-tout. Ajouter l'huile et faire rissoleur pendant quelques minutes. Couper ensuite les pommes de terre en rondelles et les incorporer dans le fait-tout puis recouvrir d'eau. Continuer la cuisson après avoir ajouté le fliyou rincé et effeuillé. Laisser cuire durant une trentaine de minutes. 5 minutes avant la fin de la cuisson, battre les oeufs en omelette légèrement salée et verser sur les pommes de terre.

Cake aux carottes



Ingrédients :

100 g de farine
150 g de sucre en poudre
1 zeste de citron
4 oeufs
100 g d'amandes
4 sachets de levure à pâtisserie
4 carottes
10 g de fromage râpé
Une pincée de sel
Beurre pour le moule

Préparation

Laver et éplucher les carottes, les râper. Hacher les amandes sans les peler. Mettre dans un saladier les jaunes d'oeufs et le sucre en poudre, les fouetter jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux. Incorporer les carottes râpées et les amandes, le zeste de citron, le fromage râpé, incorporer la farine tamisée peu à peu sans cesser de mélanger, ajouter le sel, la levure. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme, les incorporer délicatement à la préparation. Beurrer le moule à cake et verser la préparation. Faire cuire dans un four moyen pendant 45 minutes.

BIENFAITS DU CAFÉ

Un allié minceur...

Accros du petit noir, bu fumant au réveil, vous vous êtes déjà sans doute posé la fameuse question : "le café peut-il m'aider à mincir ?" Voici quelques conseils pour une utilisation raisonnée de cette boisson forte en caféine.

Le café n'est pas une boisson miracle !

Il n'y a pas de produit miracle et si le seul fait de boire du café pouvait faire maigrir, cela se saurait. Le café peut cependant être un petit coup de pouce pour brûler quelques calories supplémentaires. Ne vous attendez pas à fondre à vue d'œil en vous mettant simplement au café quotidiennement. Mais une fois cette première illusion dissipée, il vous reste quand même une petite chose à savoir : cette boisson pourra vous aider à mincir, à la marge, si vous avez un régime alimentaire équilibré et que vous pratiquez une activité physique régulière.

La caféine, composant minceur :

Le café n'est pas une boisson calorique, vous pouvez la boire sans vous inquiéter pour votre apport quotidien : une tasse ne représente que 2 à 5 kcal. A condition de n'y ajouter ni sucre, ni crème, ni lait ! Comme le thé, le café contient de la caféine, qui est l'un des composants "minceur" les plus reconnus.

Des vertus diurétiques :

Mieux encore, elle augmente les dépenses énergétiques de base, fait brûler plus de calories. En clair, lorsque vous avez consommé du café, votre corps se dépense plus que si vous n'en aviez pas bu. Evidemment, cette



petite augmentation du métabolisme de base ne doit pas remplacer une activité sportive. Il s'agit simplement d'une dépense énergétique supplémentaire.

Le café, ingéré en quantité raisonnable, facilite également la digestion, en favorisant la contraction de la vésicule biliaire. Mais attention, son utilisation ne doit pas être illimitée : ce produit qui peut être un petit coup de pouce pour votre ligne est à manier avec précaution parce qu'il s'agit d'un excitant.

Une tasse avant le sport...

Pour mincir et garder la forme, pratiquez régulièrement une activité sportive.

Boire du café avant de pratiquer une activité physique peut vous aider à mieux vous dépenser.

On sait déjà que le café augmente la fréquence cardiaque et développe la vigilance. Il peut avoir une influence au moment où vous pratiquez une activité sportive, notamment en retardant l'arrivée de la fatigue. Boire deux tasses de café avant l'effort peut également vous aider à mobiliser les graisses comme ressource d'énergie.

Gare aux excès de caféine !

Si le café peut vous aider à brûler quelques calories supplémentaires, il ne faut pas pour

autant le boire en grande quantité tout au long de la journée.

Le café peut vous rendre anxieuse, stressée. Vous n'êtes pas toutes égales face à la caféine : lorsque certaines peuvent en boire plusieurs tasses sans être incommodées, d'autres ressentent des palpitations ou une grande nervosité. Maniez-le donc avec précaution et apprenez à connaître vos limites. Ne consommez pas plus de trois tasses par jour... Et deux tasses, c'est encore mieux.

CONSEILS PRATIQUES

LE MARC DE CAFÉ POUR L'ENTRETIEN DE LA MAISON



Le marc de café est souvent jeté à la poubelle après que l'on ait préparé son petit expresso. Mais saviez-vous qu'il peut vous être utile de bien des façons pour l'entretien de votre intérieur ?

Pour le carrelage :

Il est en effet très efficace nettoyer et détacher les sols comme le carrelage ou le lino. Il est excellent pour dégraisser, nettoyer et raviver le cuir.

Pour les mains :

Frotter du marc de café en y ajoutant du savon de Marseille est l'une des méthodes les plus efficaces pour se débarrasser des traces de cambouis sur les mains.

Vitre rayées et poêles :

Sur vos vitres rayées et les odeurs sur vos poêles et casseroles, passez une éponge sur toute leur surface avec du marc de café.

Contre les mauvaises odeurs :

Mais ce n'est pas tout, il est aussi efficace pour lutter contre toutes les mauvaises odeurs. Dans le frigo, il suffit de placer pendant quelques jours un bol de marc de café dans un des compartiments. Pour les canalisations, il suffit de le verser dans l'évier une fois par semaine.

Trucs et astuces

Riz plus blanc



Votre riz sera plus blanc et plus vapeurux si vous ajoutez du jus de citron à l'eau de cuisson.

Alléger une mayonnaise



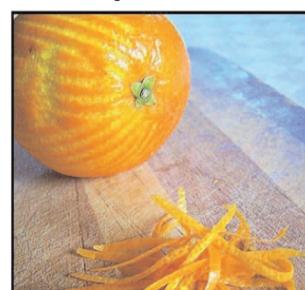
Pour alléger la mayonnaise, ajoutez-y un blanc d'oeuf battu en neige et un peu de jus de citron au dernier moment.

Conservé un citron entamé



Pour conserver un demi citron entamé sans qu'il ne sèche, retournez-le dans un fond de vinaigre et recouvrez-le d'un verre vide.

Zeste d'orange : quelle partie ?



Avant de procéder, brossez la pelure sous l'eau du robinet, puis l'éponger. Et ne râpez que la partie superficielle de l'écorce (de couleur orange), sans la membrane blanche, trop amère.

Le koala, une espèce symbolique à protéger du déclin

Bien que considéré comme préoccupation mineure par l'UICN, le koala connaît depuis des dizaines d'années un sérieux déclin de sa population. Ainsi, cela fait maintenant plus de 25 ans que l'Australian Koala Foundation œuvre à protéger ce marsupial arboricole endémique d'Australie.

Avec le kangourou, le koala est devenu l'un des principaux symboles de l'Australie et pour cause. Ce marsupial arboricole et herbivore est endémique du pays et ne se trouve même que dans certaines régions réunissant des conditions bien particulières. Dernier représentant encore vivant de la famille des Phascolarctidés, le koala mesure entre 60 et 85 centimètres pour un poids situé entre 4 et 15 kilogrammes pour l'espèce type. Mais les mensurations de l'animal dépendent de son âge, son sexe, son alimentation et de la région où il vit.

Sa réputation le précédant, le koala se nourrit, bien évidemment, de feuilles d'eucalyptus. Des arbres en haut desquels il grimpe grâce à ces membres habiles et ces mains griffues. Mais ces petits marsupiaux sont aussi réputés pour leur allure d'ours en peluche donnée, notamment, par leur fourrure laineuse qui a d'ailleurs été une vraie cause de menace. En effet, après avoir été massacrés en masse au début du XXe siècle, les populations de koalas ont dû faire face à une chasse beaucoup plus organisée, visant leur fourrure et menant à une quasi extinction de l'espèce.

Si leur population atteignait les quelque 10 millions de spécimens avant la colonisation, elle a ensuite connu une chute considérable avant de repartir à la hausse grâce à une interdiction de la chasse commerciale et des réintroductions. Toutefois, comme bon nombre d'autres animaux, de nombreuses menaces continuent de planer aujourd'hui sur les koalas.



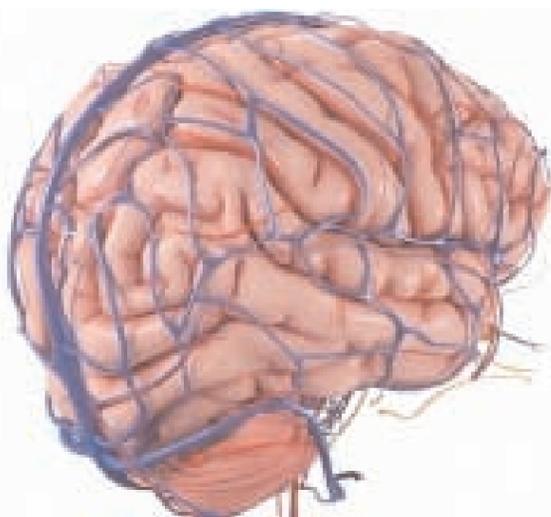
De la dégradation de leur habitat aux prédateurs, en passant par des maladies ou la sécheresse : autant de menaces contre lesquelles l'Australian Koala Foundation, fondation à but non lucratif et non gouvernementale, lutte aujourd'hui depuis plus de 25 ans.

Aider à la conservation des koalas

Devenue la principale organisation consacrée à la conservation du koala et de son habitat, elle mène de multiples actions et alerte régulièrement du déclin des espèces. Basée à Brisbane, en Australie, elle est aujourd'hui le plus vaste organisme de financement pour la recherche consacrée au marsupial. Grâce au plus des 20.000 individus et groupes qui la soutiennent désormais, la fondation est également parvenue à dresser une carte de quelque 4 millions d'hectares de terre pour l'habitat des koalas. Mais ce n'est pas tout, puisqu'elle œuvre également à sensibiliser la communauté internationale à la conservation de ces animaux.

Sur le site de l'Australian Koala Foundation, on peut ainsi lire le carnet de voyage de Deborah Tabart, à la tête de l'organisation depuis 1988 et reconnue à travers le monde comme l'avocate des koalas. Le site permet également d'en apprendre plus sur le combat que mène l'AKF et surtout d'y participer. Pour cela, il est possible de planter virtuellement un arbre et même pour les grands amoureux des animaux d'"adopter" un koala.

Découverte de gènes qui jouent sur le vieillissement cérébral



Des équipes internationales de scientifiques travaillant sur la maladie d'Alzheimer révèlent avoir identifié des gènes ayant un impact sur le vieillissement du cerveau et de la mémoire. La revue *Nature Genetics* a publié deux grandes études internationales (Charge et Enigma) qui ont permis d'identifier des modifications génétiques héréditaires associées à une accélération du vieillissement cérébral. La zone qui a été particulièrement marquée par ce vieillissement, l'hippocampe, est une structure profondément enfouie dans le cerveau et qui joue un rôle primordial dans les processus de mémorisation. L'hippocampe rétrécit avec l'âge, indique le neurologue américain Charles DeCarli (Université de Californie), co-auteur de travaux. Toutefois, si ce phénomène s'accélère, cela peut rendre plus vulnérable à la maladie d'Alzheimer, estime-t-il. Or, les calculs des scientifiques a permis d'identifier des mutations génétiques qui sont très répandues et aboutiraient à provoquer un vieillissement de quatre ans prématuré. L'étude internationale Charge, pilotée en France par Christophe Tzourio (neuroépidémiologie, Inserm, Bordeaux) montre, quant à elle, que certaines de ces mutations touchent quatre gènes susceptibles d'accélérer le rétrécissement de cette

région du cerveau si importante pour la mémoire. Selon les informations communiquées, il s'agit de gènes impliqués, entre autres, dans la mort des cellules (gène HKR), le développement de l'embryon (WIF1), le diabète (DPP) et la migration neuronale (ASTN2). Les chercheurs ont ainsi repéré 18 mutations, situées sur le chromosome 12 et deux autres sur les chromosomes 2 et 9 qui sont "associées de manière significative à une réduction du volume de l'hippocampe". "La plus forte association dite "rs7294919", située sur le chromosome 12, est confirmée par les deux consortiums Enigma et Change, et porte sur un petit changement d'une lettre du code génétique (un T qui remplace un C)", souligne Christophe Tzourio. Si, sur le plan cérébral, chaque copie de la mutation ferait vieillir de 4 ans, lorsqu'on a hérité de deux copies, le vieillissement prématuré serait d'au moins huit ans, ajoute le chercheur français. "Comprendre comment ces gènes affectent le développement et le vieillissement de l'hippocampe pourrait nous fournir de nouveaux outils pour retarder les pertes de mémoire liées au vieillissement et peut-être réduire l'impact de maladies comme la maladie d'Alzheimer", souligne le Dr DeCarli.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PAILLE À BOIRE

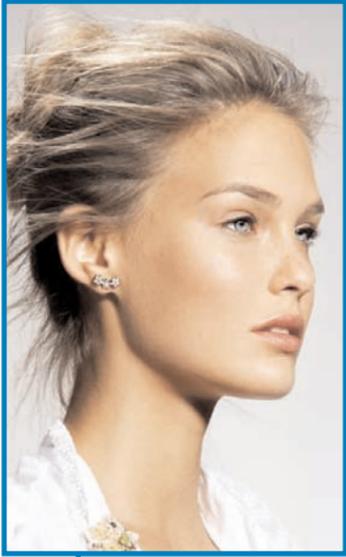
Inventeur : **Marvin Stone** Date : **1888** Lieu : **États-Unis**

Le 3 janvier 1888, Marvin Stone déposa le premier brevet pour une paille à boire. Cet industriel, qui fabriquait déjà des supports pour cigarettes, avait commencé par concevoir un prototype très simple : une feuille de papier enroulée sur elle-même. Par la suite, il utilisa du papier manille et de la paraffine pour éviter que le papier ne détrempe dans le liquide.



Bar Rafaeli

égérie de la collection Printemps/
Eté 2012 du bijoutier Piaget



Pour incarner au mieux la beauté et le prestige de ses bijoux, Yves Piaget a choisi la sublime Bar Rafaeli, l'une des plus belles femmes du monde. Le top modèle a été photographiée, portant des manchettes en diamants, des bracelets en or fins, des colliers divins... tous portant le sigle de la fleur Piaget.



El-Hadji Diouf

violence et prison pour l'ancienne gloire de Lens et Liverpool

El-Hadji Diouf a été en son temps l'un des meilleurs joueurs de foot du continent africain, et à 31 ans, il termine péniblement sa carrière. Il s'est retrouvé au cœur d'une bagarre, placé en détention et libéré sous caution. L'affaire est grave. Les photos du Daily Mail montrent une scène d'une violence inouïe.

Naomi Watts et Liev Schreiber

encore un petit air de vacances

Naomi Watts et Liev Schreiber ont passé un doux après-midi dans les quartiers de TriBeCa et de SoHo, se promenant main dans la main après un déjeuner en tête à tête. En shorts, bermudas et T-shirts, les deux acteurs hollywoodiens ont apprécié au maximum cet air de vacances qui souffle encore sur leurs emplois du temps.



Daniela Lumbroso

elle inaugure une place à son nom

L'animatrice Daniela Lumbroso, marraine de la 1.055e édition de la Foire du Trône, s'est vu offrir une place à son nom ! La sympathique animatrice a elle-même inauguré la place Daniela-

Lumbroso. Daniela Lumbroso a posé fièrement sous la pancarte à son nom.



Leighton Meester

en vacances au Brésil avec son boyfriend

Après deux années de célibat, Leighton a en effet été photographiée au Brésil accompagnée d'un jeune homme très chevelu avec déjà une petite brioche. Cet artiste américain, Aaron Himelstein serait fou d'elle selon une source qui a révélé à US Magazine qu'ils étaient ensemble depuis le mois de novembre.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h28
Dohr	12h48
Asr	16h30
Maghreb	19h31
Icha	20h56

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1550 | Mercredi 18 avril 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

CENTRE DE SAGUIET EL HAMRA ET RIO DE ORO DES ÉTUDES STRATÉGIQUES ET POLITIQUES DE LA RASD

Un protocole d'accord signé avec le CRSS d'Algérie



PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Un protocole d'accord et de coopération a été signé, hier à Alger, entre le Centre de recherche et d'études stratégiques et sécuritaires d'Algérie (CRSS) et le Centre de Saguiet El Hamra et Rio de Oro des études stratégiques et politiques de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Ce protocole a été signé lors d'une cérémonie à laquelle ont été conviés des membres du corps diplomatique accrédités à Alger, du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), des membres de la société civile algérienne et sahraouie et celle de la présidente de la Commission arabe des droits de l'homme, Mme Violette Dagher.

Cette rencontre s'est également voulue un moment de solidarité avec la cause sahraouie exprimée par l'ensemble des invités. Ces derniers, a-t-on noté, ont tenu à réaffirmer leur soutien indéfectible à la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance. Lors de son intervention, l'ambassadeur de la RASD à

Alger a mis en exergue les violations des droits de l'homme des autorités marocaines sur le peuple sahraoui, se basant notamment sur le dernier rapport établi par le Secrétaire général des Nations unies et qui sera remis au Conseil de sécurité de cette même organisation, a-t-il dit. Selon lui, ce rapport est une preuve vivante de la volonté cachée des autorités coloniales marocaines de réprimer volontairement les militants sahraouis des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. L'accord signé entre les deux centres, a-t-on indiqué, porte sur cinq grands volets, à savoir, la coopération scientifique de recherche et d'expertise, la formation spécialisée, la recherche et la publication, l'analyse, le consulting et la prospection mais aussi la coopération sur les plans international et régionale. Cet accord, a expliqué M. Berkouk M'hand, directeur du CRSS, est à durée illimitée et son Centre s'engage à parrainer le développement du Centre sahraoui. Le Centre de Saguiet El Hamra et Rio de Oro des études stratégiques et politiques de la RASD aura pour mission d'établir des rapports de situations, des études et d'informer la communauté internationale de la réelle situation qui prévaut dans les territoires occupés, en l'absence, précise-t-on, d'observateurs internationaux et journalistes auxquels le Maroc interdit l'accès à ces territoires occupés du Sahara occidental. Plusieurs événements et conférences sont annoncés à partir du 23 avril prochain organisés notamment par les deux Centres à Alger sur la situation actuelle au Sahara occidental.

M. B.

CONTREBANDE À GHARDIA 778 téléphones mobiles saisis à Berriane

Des appareils téléphoniques mobiles de différentes marques étrangères au nombre de 778 introduits illégalement sur le marché national, ont été saisis à Berriane (45 km au nord de Ghardaïa) par les éléments de la Gendarmerie nationale, a annoncé cette institution. La valeur de cette saisie, opérée à bord d'un véhicule utilitaire au cours d'un contrôle de routine sur la RN1, est estimée à plus de 10 millions DA, a-t-on précisé. Le chauffeur du véhicule et ses deux compagnons qui pratiquaient le commerce illicite de téléphones portables à partir du nord du pays vers des wilayas du Sud, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Berriane, puis écroués pour "contrebande" et "vente illégale de produits étrangers". Les appareils téléphoniques et le véhicule utilisé comme moyen de transport ont été saisis et remis aux services des Douanes de Ghardaïa, a-t-on indiqué de même source.

SUITE AUX FORTES INTEMPÉRIES À TISSEMSILT Effondrement de 10 bâtisses à Theniet El-Had

Dix (10) vieilles bâtisses à haï Ellouz à Theniet El-Had (Tissemsilt) se sont effondrées à la suite des fortes pluies qui se sont abattues ces dernières 48 heures sur la région, a-t-on appris mardi auprès des responsables de cette commune. L'effondrement a été causé par une érosion provoquée par les fortes pluies, a-t-on expliqué, indiquant qu'une commission composée de représentants de services techniques de la daïra et de l'APC, de la Protection civile et la Direction de l'urbanisme de la construction (DUC) s'est rendue à haï Ellouz pour constater les dégâts. Les services communaux ont mobilisé des locaux pour abriter les familles sinistrées en attendant leur relogement prochainement dans des unités rurales regroupées dans la zone de Sidi Abdelkader au nord de Theniet El-Had. La commune de Theniet El-Had a programmé pour cette année une

opération de relogement de 115 familles résidant dans ce quartier précaire vers des unités rurales regroupées qui seront concrétisées en coordination avec la Duc. Pour rappel, les précipitations ont causé, en fin de semaine dernière, l'effondrement partiel de vieilles maisons dans les communes de Tissemsilt, Layoune et Theniet El-Had, ainsi que des dommages à une exploitation agricole au chef-lieu de wilaya ayant perdu environ 20 brebis, selon les services de la Protection civile. Les mêmes services ont relevé un débordement des eaux du barrage de Tamlahat provoquant un blocage de la route menant à douar Ouled Bekhelfa et l'enclavement des populations du douar "Latyar". Une crue de Oued Meghila, dans la commune de Layoune, a causé la coupure du CW 19 reliant Layoune à Meghila, a-t-on ajouté.

Communiqué du SNJ

La nouvelle grille des salaires des journalistes et assimilés finalisée officiellement lundi 16 avril 2012 après plusieurs mois de travail inlassable effectué par la commission nationale installée à cet effet, constitue, incontestablement un grand acquis pour la corporation. Le Syndicat national des journalistes, partie prenante à part entière de cet ambitieux projet dès l'installation de la commission multipartite où il était représenté par pas moins de trois représentants auxquels il rend hommage par ailleurs pour leur notable et efficace contribution, ne peut naturellement que s'en féliciter. De même qu'il félicite l'ensemble de nos confrères de la presse publique et audiovisuelle qui, déjà en bénéficiant avec une revalorisation salariale con-

séquente qu'induit l'application des accords collectifs entre les partenaires sociaux signés ce lundi. Ces accords facilités, s'agissant du secteur public, par l'identification des partenaires, notamment l'employeur, en l'occurrence le ministère de la Communication, tutelle directe de l'ensemble des entreprises médiatiques nationales. L'absence d'une organisation similaire concernant le secteur privé, avec la non existence d'une structure représentant les éditeurs de presse que le Syndicat déplore, n'a pas permis d'engager des négociations directes et, partant, la conclusion d'accords entre partenaires sociaux. Ceci étant, le Syndicat qui fait de la réhabilitation du métier du journaliste une valeur consubstantielle à son existence ne peut admettre une corporation

à deux «collèges». Unifier la législation régissant la corporation est, à la fois une urgence, un droit et un devoir pour tous. Plus précisément, le Syndicat réitère comme solution immédiate et pratique, la révision du statut du journaliste du 10 mai 2008 de sorte à y intégrer les nouvelles dispositions régissant la carrière du journaliste depuis lundi dernier. Dans une deuxième phase, nous sommes tous tenus, partenaires sociaux comme pouvoirs publics de nous hisser enfin aux standards internationaux en la matière, en dotant la corporation d'une convention collective digne de ce nom. Le Syndicat en fera en tout cas sa priorité.

P/ Le Syndicat national des journalistes
Le Secrétaire général
Kamel Amarni

ACCIDENTS DE LA ROUTE

1 mort et 4 blessés à Djelfa...

Un jeune de 22 ans a trouvé la mort et quatre autres personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Djelfa, a indiqué la Protection civile. L'accident, qui s'est produit dans la nuit du lundi à mardi sur un tronçon du chemin de wilaya n° 165 reliant la ville de Djelfa à la daïra de Dar Chouyoukh, a été provoqué par une collision entre deux véhicules légers au lieu-dit "El-Caid Saâd", a précisé la même source ajoutant que les personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital de la même daïra. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de l'accident.



...et 4 morts à Laghouat

Quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu mardi matin sur la RN1 à Bellil, près de Hassi-R'mel (sud de Laghouat), indique la Protection civile. L'accident s'est produit suite à la collision entre un autocar, assurant la liaison Hassi Messaoud-Oran et un véhicule touristique immatriculé dans la wilaya de Ghardaïa, qui roulait en sens inverse, entraînant la mort des quatre passagers du véhicule léger, dont trois sont membres d'une même famille (le père, la mère et les fils), a-t-on précisé. Les corps des victimes ont été transférés par les agents de la Protection civile vers la morgue de la polyclinique de Hassi-R'mel et une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

2^E COMMISSION MIXTE ALGÉRO-PAKISTANAISE

Les 2 pays étudient la réalisation d'un terminal GNL à Karachi

L'Algérie et le Pakistan étudient la réalisation d'un terminal de regazéification du gaz naturel liquéfié (GNL) à Karachi, a révélé hier à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. "Le Pakistan est intéressé par le GNL algérien à travers la réalisation d'un terminal gazier au Pakistan", a déclaré M. Benbada à la presse en marge de la réunion de la 2e commission mixte algéro-pakistanaise qu'il coprésidé avec le ministre pakistanais du Pétrole et des Ressources naturelles Hussain Asim. Le ministre a ajouté que des cadres accompagnant le ministre pakistanais ont eu des discussions avec leurs homologues du ministère de l'Énergie et des Mines sur ce projet. Un groupe d'experts pakistanais est attendu dans les prochaines semaines à Alger pour approfondir ces discussions. Le directeur général du pétrole au ministère pakistanais du pétrole et des ressources naturelles, Hamid Khan a précisé à l'APS que son pays voulait importer du GNL algérien et qu'il avait besoin de l'expertise algérienne pour la réalisa-

tion du terminal de regazéification. "C'est un projet très important pour nous, nous allons envoyer notre proposition écrite avec l'étude de faisabilité du projet au gouvernement algérien pour l'étudier", a-t-il dit. Le coût de réalisation de ce projet est d'environ 1,5 milliard de dollars, alors que sa capacité sera identifiée une fois l'étude technique réalisée. Si le projet se concrétise d'ici à deux ans, les deux pays vont sceller le contrat d'achat-vente du GNL, ajoute M. Khan. Grand fournisseur de l'Europe en gaz, l'Algérie cherche à diversifier ses débouchés pour cette énergie. Selon les dernières déclarations du ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, Sonatrach est en train d'examiner la possibilité de se positionner sur le marché GNL asiatique, actuellement dominé par le Qatar.

Quatrième exportateur de GNL au monde, Sonatrach dispose d'une capacité de production d'environ 30 milliards de m³ de gaz liquéfié, selon des données du ministère de l'Énergie, déjà publiées.